

ABDERRAHMANE BENBOUZID
(MINISTRE DE LA SANTÉ)
"L'Algérie a gagné la bataille... du coronavirus" P3

MÉTRO D'ALGER
La gestion confiée à une entreprise algérienne P2

MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE
REPORT SINE DIE DE LA RENTRÉE SCOLAIRE P3

MIGRATION CLANDESTINE

L'Algérie fait face aux migrants de 44 pays africains

• Rapatriement de plusieurs migrants clandestins de différentes nationalités P3



En Vrac

Le loup et l'agneau

Par Madjid Khelassi

Le ton monte entre les avocats et les juges... En vérité, c'est un combat aussi vieux que le marteau du juge et la robe de l'avocat. Sauf que cette fois-ci, les robes noires sont décidées à aller au bout de leur colère.

Motif de ce courroux, l'incident qui a opposé l'avocat et bâtonnier Sellini au président de la 1ère chambre pénale de la cour d'Alger lors du procès en appel de l'ex-patron de Sovac. L'avocat de l'accusé ayant demandé le report de l'audience pour des raisons de santé, chose que le juge a refusée. Puis évanouissement du bâtonnier et son transport à l'hôpital.

C'était assez pour voir se dresser dans tout le pays, une levée de boucliers des robes noires pour dénoncer le non-respect des droits de la défense. Apogée future des droits de la défense ou chant du cygne de la justice du téléphone, de la nuit, des copains, des injonctions ?

Pendant plus de 20 ans, nous eûmes droit à tout, sauf à une justice sereine, émancipée et impartiale. La Issaba, embastillée avec son garde des Sceaux... On pensait que la balance allait retrouver son équilibre.

Que nenni, le malaise persiste. Les vieux réflexes auraient-ils la vie si dure que ça ?

Puzzle complètement en désordre, notre système judiciaire doit faire son Hirk sans vampiriser l'âme de ceux qui rendent la justice en son nom.

La vérité contre l'arbitraire, le courage pour appréhender le pire afin de s'en défaire, la volonté pour en finir avec la détention provisoire, exception de par le monde, devenue une règle d'airain chez nous.

Pour le commun des mortels, une audience dans un tribunal algérien est presque une apparition dans un temps suspendu.

Et le métier d'avocat ! Quel joli rêve qui fait défiler devant vous Boumendjel, Bentoumi, Vergès, Pollack, Halimi !

Qu'en reste-t-il ? La parole éteinte d'une ombre noire, presque invisible à force d'avancer dans l'oubli des droits de la défense. Et qui souvent bascule dans les limbes d'un métier usant.

Juges et avocats sont deux rivières qui serpentent côte à côte et où le loup et l'agneau musent. Faisons en sorte que le loup ne soit pas accusé de tort et que l'agneau ne soit pas mangé à raison. Tout simplement.

Régions

OUARGLA

Plus de 6000 palmiers détruits par le feu en huit mois P13

M'SILA

Libération d'une fillette kidnappée à Sidi Aissa P24

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

157 nouveaux cas confirmés, 103 guérisons et 8 décès P3

PALUDISME DANS LE SUD DU PAYS

Le ministre de la Santé rassure sur la prise en charge des malades P2

SONELGAZ

Fusion-absorption de 3 filiales par Shariket Kahraba Skikda P5

Brèves

PANNE DANS UNE CENTRALE ÉLECTRIQUE LIBYENNE

Sonelgaz dépêche une équipe de 13 techniciens

La Société nationale d'électricité et du gaz (Sonelgaz) dépêchera ce soir une équipe de 13 techniciens de sa filiale SPE, à leur tête le premier responsable de la filiale, pour participer à la réparation d'une panne survenue dans la centrale électrique alimentant Tripoli, a indiqué jeudi à Alger le P-dg du groupe, Chaher Boulakhras. Cette action vient à la suite des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune qui a reçu mercredi un appel téléphonique du président du Conseil présidentiel du Gouvernement d'entente nationale libyenne (GNA), Faiz Serrad, lui demandant "une aide urgente visant à réparer une panne dans la centrale électrique alimentant Tripoli". A cette demande, M. Tebboune a répondu favorablement et a instruit le ministre de l'Énergie à l'effet de dépêcher, jeudi, une équipe technique de la Sonelgaz, dans la capitale de ce pays frère, selon un communiqué de la présidence de la République. "Nous allons dépêcher ce soir à Tripoli une équipe de 13 techniciens de la Société algérienne de production de l'électricité (SPE), à sa tête le p-dg de la filiale, pour faire le diagnostic de cette panne et évaluer la situation de la centrale en vue de sa réparation", a déclaré M. Boulakhras à la presse. Le responsable s'exprimait en marge de la signature des traités d'une fusion/absorption des sociétés SKD (Sharikat Kahraba Koudiet Draouch) et SKT (Sharikat Kahraba Skkida), filiales de Sonelgaz.

PALUDISME DANS LE SUD DU PAYS

Le ministre de la Santé rassure sur la prise en charge des malades

Tous les cas de paludisme (Malaria) enregistrés dans le sud algérien sont importés par des Africains subsahariens ou des Algériens qui ont séjourné dans les pays du Sahel, a affirmé jeudi à Oran le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, qui a rassuré sur les capacités de prendre en charge les malades. En visite de travail, en compagnie de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou, le ministre de la Santé a déclaré en marge d'une rencontre sur la protection des personnes âgées, organisée au niveau de la salle de conférence de la grande mosquée "Abdelhamid Ibn Badis", "qu'aucun cas de malaria autochtone n'a été signalé parmi les cas enregistrés récemment dans les wilayas du Sud". Le ministre a rassuré qu'il n'y avait pas de "craintes particulières" quant à ce millier de cas de paludisme enregistrés dans les wilayas du Sud. "Il est tout à fait habituel chaque année durant le mois de septembre d'avoir des centaines de cas de malaria", a-t-il fait rappeler, ajoutant que les pluies qui se sont abattues sur le sud algérien et les pays proches ont favorisé la propagation de la maladie. Même s'il s'agit d'un fait habituel, le ministre a noté une certaine particularité : des cas enregistrés dans les wilayas proches du nord, Ouargla et Ghardaïa. Concernant le risque de voir la maladie remonter vers les wilayas du nord, M. Benbouzid a estimé que "le risque zéro n'existe pas". M. Benbouzid a également rassuré quant à la capacité de la prise en charge des cas de la maladie pour endiguer sa propagation, soulignant que "le département de la prévention du ministère a pris les choses en main". Les mesures ont été prises, le médicament existe et les équipes qui se chargent de cette affection sont déjà opérationnelles", a-t-il précisé. Plus de 1 000 cas de paludisme ont été enregistrés dans les wilayas du Sud, a rappelé le ministre de la Santé, déplorant les deux décès survenus à cause de cette maladie tropicale.

R.N

MÉTRO D'ALGER

La gestion confiée à une entreprise algérienne

Le Métro d'Alger sera géré par une filiale de l'Entreprise du métro d'Alger (EMA) à partir du 1er novembre prochain, a annoncé jeudi à Alger, le ministre des Transports, Hani Lazhar.



La gestion du métro d'Alger sera confiée à une entreprise 100% algérienne", a déclaré M. Lazhar à la presse, en précisant que le contrat liant l'EMA au partenaire étranger (RATP- El Djaïr, filiale de la compagnie française RATP-Développement), arrivera à son terme le 31 octobre courant. A l'occasion d'une visite d'inspection des travaux de l'extension du Métro d'Alger sur la ligne Est, en direction de l'aéroport international d'Alger, le ministre a mis en avant les compétences nationales, assurant que "le partenariat étranger entrepris dans le cadre de l'assistance technique dans l'exploitation du projet (durant 8 ans) avait permis aux cadres et aux ingénieurs algériens d'acquérir l'expérience requise tout au long de ces années". Quant à la reprise de l'activité du transport par le métro d'Alger, le ministre a fait savoir qu'elle (reprise) dépendrait entière-

ment de la situation sanitaire du pays et de la décision du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Covid-19. A ce propos, il s'est félicité de la politique préventive du pays qui a permis d'endiguer la propagation du virus", estimant que "la situation est maîtrisée" par rapport à d'autres pays de la région qui enregistrent un retour inquiétant de la pandémie. Concernant l'avancement des travaux de l'extension du métro d'Alger, sur la ligne reliant El Harrach centre à l'aéroport international d'Alger, les responsables du projet ont affirmé sur place que les travaux avancent bien en dépit de la situation sanitaire que traverse le pays. Ils ont précisé que l'utilisation du tunnelier, acquis par l'entreprise publique Cosider en octobre 2019, a permis d'avancer dans le forage des tunnels et d'accélérer les travaux d'extension de cette ligne afin

de livrer le projet dans les délais prévus. "Le tunnelier de 104 mètres de longueur et 10 mètres de diamètre, doté des dernières technologies de forage et de pompage de béton armé, permettra d'excaver entre 16 et 24 mètres/jour", a-t-on indiqué. Soulignant l'aspect socioéconomique du projet, les responsables ont affirmé que l'extension de la ligne du métro d'Alger reliant El Harrach centre à l'aéroport international Houari-Boumediène sur une longueur de 9,5 kilomètres, dessert les quartiers denses en population tels que Beaulieu, Oued Smar, Bab Ezzouar, le pôle universitaire d'El Harrach, le quartier des affaires de Bab Ezzouar et l'université Houari-Boumediène (USTHB). En outre, elle relie le tramway au carrefour de l'USTHB et offre une multi modalité de transport urbain au niveau de cette station.

R.N

AGRICULTURE

Instruction pour faciliter l'obtention du crédit "Rfig"

Au terme de la célébration de la Journée nationale de la vulgarisation agricole, qu'il a supervisée, jeudi, à Tipaza, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hamdani, a précisé que "ses services s'apprennent à promulguer une instruction ministérielle portant des mesures assouplies permettant aux agriculteurs d'obtenir le crédit "Rfig", en un temps record ne dépassant pas deux à trois semaines, contrairement aux anciennes méthodes où le traitement des dossiers dure jusqu'à 8 mois". Cette instruction vient "à la suite d'une réunion tenue récemment avec le président-directeur général de

la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR), qui est chargée d'accompagner les agriculteurs, pour examiner les obstacles qui compromettent l'obtention de crédits pour une courte période", a-t-il dit. "La bureaucratie est le premier obstacle en Algérie auquel fait face l'agriculteur", a déclaré le ministre, ajoutant qu'il a été convenu de la nécessité de surmonter tous les obstacles, dont le délai de traitement des dossiers, les conditions réhibitrices telles que l'âge, l'assurance et le non endettement du demandeur du crédit auprès d'une banque et autres obstacles soulevés avec ladite banque. Après avoir affirmé que le ministère de l'Agriculture

n'abandonnera jamais l'accompagnement de l'agriculteur et la levée des obstacles, M. Dahmani a ajouté que les conditions actuelles que traverse l'Algérie sont "exceptionnelles" que l'agriculteur a endurées durant la saison dernière, dues à plusieurs raisons, tels la pandémie du coronavirus, la sécheresse, les incendies et autres. Il a appelé, à ce propos, à l'impératif de rechercher des solutions à travers la mobilisation de tout un chacun. Les services du secteur de l'agriculture s'attèlent actuellement à la création de nouveaux mécanismes de financement en faveur des agriculteurs à l'effet de relancer l'activité agricole et de financer l'ensemble des fi-

lières. Il s'agit, selon le ministre, "du crédit de la mutualité rurale" qui sera lancé sur le marché avant la fin de l'année et est destiné aux agriculteurs exerçant dans différentes filières. Le ministre de l'Agriculture a indiqué que ce nouveau mécanisme de financement est en cours d'étude auquel ses services s'attèlent à "ce qu'il soit un crédit qui convient aux agriculteurs et permet d'assurer leurs productions. Ce mécanisme s'inscrit dans le cadre d'une autre stratégie relative à l'assurance des agriculteurs, relevant des missions de la Caisse nationale de mutualité agricole", a souligné le ministre.

R.N

MIGRATION CLANDESTINE

L'Algérie fait face aux migrants de 44 pays africains

RAPATRIEMENT DE PLUSIEURS MIGRANTS CLANDESTINS DE DIFFÉRENTES NATIONALITÉS

Répondant aux questions orales lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, a annoncé "le rapatriement de plusieurs migrants clandestins de différentes nationalités dont la majorité issue du Niger, lié à l'Algérie par une convention de rapatriement des migrants clandestins",



Souhaitant que "notre pays fait face au phénomène de migration clandestine à partir de 44 Etats africains, d'où l'adoption par le Gouvernement d'une stratégie nationale pour la lutte contre ce phénomène dans le strict respect des conventions et traités internationaux signés par l'Algérie notamment en ce qui concerne le respect des droits de l'homme et de la dignité des migrants, en veillant à conférer le caractère d'intérêt national à ce dossier outre la préservation des relations privilégiées de l'Algérie avec les pays du voisinage". A ce propos, le ministre a imputé l'afflux abondant des migrants clandestins sur les différentes régions du pays, ces derniers temps, à "l'émergence de plusieurs indicateurs effrayants dans la région du Sahel, notamment la persistance des crises et conflits". "Les pouvoirs publics ont procédé à la mise en place d'une com-

mission interministérielle sous la supervision du ministère de l'Intérieur, chargée notamment du suivi et de l'examen du dossier relatif à la migration clandestine, en consacrant d'importantes enveloppes financières pour la promotion des régions frontalières dans le Sud", a-t-il révélé. Il a également indiqué que "l'Algérie assure toutes les conditions propices pour l'opération de rapatriement afin de préserver la dignité des migrants à travers la création de centres d'hébergement, la restauration, le transport, et la prise en charge médicale y compris la vaccination, tout en assurant les fournitures nécessaires dont les vêtements pour enfants". Par ailleurs, l'Algérie, poursuit le ministre, a appuyé le programme de retour volontaire de migrants clandestins en coopération avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), ce qui a permis le

rapatriement de nombre de migrants. Le ministre de l'Intérieur a fait savoir que les pouvoirs publics "ont pris toutes les mesures complémentaires dans le cadre de la législation et la réglementation en vigueur, particulièrement en ce qui concerne les conditions d'accès, de résidence et de déplacement en Algérie pour les étrangers. Il s'agit, explique-t-il, de l'intensification des enquêtes et du contrôle périodique ainsi que la maîtrise des passages des réseaux de contrebande et la lutte contre les réseaux de traite humaine spécialisés dans le transport des migrants dont les femmes et les enfants exploités à des fins de mendicité. Les mesures complémentaires comprennent "la mise en place de barrières mixtes entre la Police et la Gendarmerie nationale, à travers le réseau des routes frontalières que traversent les passeurs de migrants clandestins, la

démolition des habitations anarchiques abritant les migrants clandestins et qui enregistrent la propagation de tous les fléaux, avec le démantèlement des réseaux d'accueil de migrants dans les hangars, les chantiers et habitations en cours de construction ou dans d'autres lieux, ainsi que la confiscation automatique des moyens de transport utilisés dans cette opération". Dans le même cadre, les mesures prises stipulent "l'application de sanctions sévères contre les passeurs notamment ceux de nationalité algérienne", a affirmé le ministre soulignant que ces mesures "sont appliquées avec l'aide et grâce aux unités de l'Armée nationale populaire (ANP) qui déploient de grands efforts, notamment au niveau des frontières pour faire face aux bandes et réseaux spécialisés dans la migration clandestine".

R.N

MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE

Report sine die de la rentrée scolaire

La date de la rentrée scolaire prévue le 4 octobre 2020 a été reportée à une date ultérieure qui sera fixée "sur la base des décisions des autorités publiques concernées par l'autorisation de la reprise de l'activité des établissements de l'éducation et d'enseignement publics et privés", selon un arrêté du ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Ouadjaoui, rendu public jeudi. Cette décision vise la définition et l'organisation de certaines dispositions de l'arrêté n°82 du 19 oc-

tobre 2019, définissant l'agenda des vacances scolaires 2019-2020 et la date de la rentrée scolaire 2020-2021 amendé, les dispositions de l'article 5 de l'arrêté n°82 étant amendé pour stipuler que "la date de la rentrée scolaire des élèves dans toutes les régions pour l'année scolaire 2020-2021 fixée initialement le 4 octobre 2020, a été reportée de manière exceptionnelle". Les dispositions de l'arrêté 82 sont complétées par l'article 5bis, stipulant que "la fixation de la date de

la rentrée scolaire 2020-2021 dans toutes les régions, sur la base de la décision des autorités publiques concernées par l'autorisation de la reprise de l'activité des établissements de l'éducation et de l'enseignement publics et privés dans le cadre du système de prévention contre la propagation et la lutte contre la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), énoncé dans la législation en vigueur".

APS

ABDERRAHMANE BENBOUZID (MINISTRE DE LA SANTÉ)

"L'Algérie a gagné la bataille... du coronavirus"

Le ministre de la Santé, de la Population et la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, a souligné jeudi à Oran, que "l'Algérie a gagné la bataille contre la Covid 19, "mais la vigilance demeure toujours de mise pour ne pas tomber dans une deuxième vague". S'exprimant lors d'un point de presse, en marge d'une visite de travail dans la wilaya d'Oran, le ministre a estimé que la situation de la covid19 en Algérie "est stable", appelant toutefois la population "à rester consciente et continuer à appliquer les gestes barrières, pour éviter une deuxième vague". M. Benbouzid a salué, à l'occasion, les efforts déployés par les équipes médicales, tout au long des mois qu'a duré la pandémie, pour endiguer le virus et sauver les malades, rappelant les mesures de l'Etat pour sout-

nir les praticiens de la santé. Dans un autre registre, le ministre de la Santé a souligné l'importance de renforcer le rôle des polycliniques de proximité dans la prise en charge des urgences qui ne présentent pas de gravité. "Les UMC des CHU sont souvent encombrées par des urgences qui peuvent très facilement être prises en charge au niveau des polycliniques de proximité", a-t-il noté, ajoutant qu'il est désormais indispensable de doter ces polycliniques de tous les moyens nécessaires pour qu'elles puissent jouer leur rôle et prendre en charge les malades. Lors de sa visite à la clinique spécialisée en orthopédie et en rééducation, M. Benbouzid a, par ailleurs, fait savoir qu'un travail est engagé pour promouvoir la spécialité de la scoliose (déformation de la co-

lonne vertébrale). Il s'agit d'une chirurgie qui connaît peu d'engagement auprès des chirurgiens, le résultat étant des listes d'attente importante de patients qui espèrent se faire opérer, a-t-on expliqué. Le ministre a aussi visité le centre anti-cancer "l'Emir-Abdelkader", où le problème du manque de moyens en ce qui concerne la radiothérapie a été posé. Les pannes répétitives de l'accélérateur linéaire dont dispose l'établissement, rajoutent une pression supplémentaire. A cet effet, le ministre a ordonné l'ouverture d'engagements sur l'origine de ces pannes répétitives. M. Benbouzid a également visité l'hôpital de Sidi Chahmi, et une polyclinique de proximité à Akid-Lotfi.

R.N

Brèves

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

157 nouveaux cas confirmés, 103 guérisons et 8 décès

Cent cinquante-sept (157) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 103 guérisons et 8 décès ont été enregistrés en Algérie, a indiqué hier à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie de Coronavirus, Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 51 847, celui des décès à 1749 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 36 385, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19. Les nouveaux cas ont été enregistrés dans 24 wilayas, 24 autres n'ont notifié aucun cas. Par ailleurs, 23 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

R.N

LE SECRÉTAIRE D'ETAT AMÉRICAIN À LA DÉFENSE EN ALGÉRIE

Les Etats-Unis veulent plus de coopération

Le Secrétaire américain à la Défense a effectué, jeudi, une visite du travail d'une journée en Algérie. Ce dernier a été reçu par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. L'audience s'est déroulée en présence de la délégation accompagnant le Secrétaire américain à la Défense et du chargé d'affaires à l'ambassade des Etats-Unis à Alger, du côté américain, et du Général de Corps d'Armée Saïd Chanegrin, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), du directeur de Cabinet à la présidence de la République, Noureddine Bardac-Daidji, et du Général-major Mohammed Bouzid, Directeur général de la Documentation et de la sécurité extérieure au ministère de la Défense nationale, du côté algérien", précise la même source.

Les entretiens ont porté sur "les relations bilatérales et les perspectives de leur développement dans divers domaines". Après avoir passé en revue les derniers développements survenus en Lybie et dans la région du Sahel, les deux parties ont convenu de poursuivre "la concertation et la coordination pour consolider les fondements de la paix et de la sécurité dans la région, dans le cadre du respect de l'unité et de la souveraineté de ses pays". A l'issue de l'audience, le secrétaire américain à la Défense, M. Mark Thomas Esper, a fait état de la volonté de son pays de renforcer sa coopération avec l'Algérie dans le domaine militaire et la lutte contre le terrorisme. "Nous avons évoqué les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale, notamment dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et la coopération entre les armées des deux pays". D'autres thèmes ont été également abordés comme "le respect de la souveraineté des Etats et les libertés, ainsi que les questions d'intérêt commun", a-t-il ajouté. L'audience a été aussi l'occasion d'examiner la situation dans le Sahel, notamment la crise en Lybie. Les deux parties ont convenu, à ce propos, de poursuivre leurs consultations et leur coordination pour consolider la paix et la sécurité dans la région dans le cadre du respect de l'unité et la souveraineté des Etats.

A l'issue de cette audience, le président de la République a offert un déjeuner en l'honneur de son hôte et les membres de la délégation qui l'accompagne. Par la suite, les deux parties se sont échangé des cadeaux symboliques.

R.N

ENERGIE (PROGRAMME 2020-2024)

140.000 Raccordements au réseau électrique et 370.000 au gaz

Le gouvernement a adopté un programme allant de 2020 à 2024 pour le raccordement de plus de 140.000 logements au réseau électrique et 370.000 autres au gaz, a déclaré jeudi à Alger le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar.

Dans le cadre du programme susmentionné, le secteur est parvenu, entre début 2020 et fin juin dernier, à raccorder 5.000 logements au réseau électrique et 25.000 logements au gaz naturel, a précisé le ministre lors d'une plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN).

Le secteur œuvre à accélérer la cadence de réalisation des projets, a indiqué M. Attar. Répondant aux préoccupations locales soulevées par certains membres du conseil, M. Attar a relevé que la wilaya d'El Oued a enregistré une évolution notable pour ce qui est de la distribution du gaz, les différents programmes ayant permis le raccordement au gaz de 21 communes sur un total de 30, en contrepartie d'une couverture de 70 % pour ce qui est du gaz naturel.

Des efforts supplémentaires seront déployés pour atteindre un taux de raccordement de 100 %, d'autant que le raccordement au gaz dans les wilayas du sud est plus facile par rapport au nord, et ce pour des considérations géographiques.

La moyenne nationale de raccordement est de 62%, a fait savoir le ministre. La moyenne de raccordement au gaz dans la wilaya a connu un développement remarquable. Un taux de 8,7 % a été enregistré en 2009 contre 56% en 2019, dans le cadre de la mise en œuvre du plan quinquennal 2010-2014.

Dans le cadre de ce programme, la wilaya d'El Oued a bénéficié d'une enveloppe financière 58.833.000 dont 44 millions à la charge de l'Etat pour le raccordement de 36.000 logements au gaz naturel. Concernant les 9 communes restantes, leur raccordement repose sur la création de deux principales installations gazières.

La première d'une longueur de 28 km et la deuxième de 16 km, ce qui a retardé la réalisation du projet, a-t-il indiqué. En raison de la baisse des cours du pétrole en 2015, plusieurs projets ont été gelés, puis repris, dans leur majorité début 2020, pour le raccordement aux réseaux de gaz et d'électricité, notamment des zones d'ombre qui sont prioritaires.

"Sur instruction du président de la Répu-



blique, nous sommes tenus de raccorder tous les citoyens à l'électricité et au gaz, et à donner la priorité à l'investissement industriel et agricole", a-t-il dit, déplorant le retard relatif accusé dans la réalisation des projets programmés et financés par l'Etat, en raison du plafonnement annuel, à partir de 2016, des marchés publics.

A une question sur la wilaya de Médéa, le ministre a fait savoir que cette dernière avait bénéficié de plusieurs programmes financés par l'Etat, en matière de raccordement au réseau d'électricité, soit à la charge du ministère de l'Energie (taux de réalisation de 90%) ou de la wilaya. Par ailleurs, et avec le concours de l'Etat, le programme quinquennal 2010-2014 avait pour objectif le raccordement de

2.897 logements à hauteur de 562 millions DA, dont 507 millions DA consacrés à l'électricité rurale. Cette opération a permis en outre de raccorder 2.411 logements au réseau électrique avec un taux de réalisation de 83%, en sus d'un programme supplémentaire de 3.155 millions DA, en cours de réalisation.

En ce qui concerne les programmes inscrits à la charge de la wilaya (2010-2015-2016), un montant global de 70 millions DA a été alloué à l'effet de raccorder 262 logements à l'électricité, répartis sur 14 centres ruraux, outre l'allocation d'une enveloppe financière de 200 millions DA au titre de l'année 2017, ce qui a permis de raccorder 636 logements au niveau de 22 centres ruraux.

Quant aux logements ruraux réalisés ré-

cemment, il est à signaler que plusieurs centres avaient été pris en charge au titre des précédents programmes de développement et de ceux en cours de réalisation, alors que les logements ruraux restants seront inscrits dans le cadre des futurs programmes.

En réponse à une question relative à la pollution de l'eau dans les zones d'activités du Sud, le ministre a affirmé que toutes les mesures avaient été prises en vue d'éviter cette pollution.

Dans le cadre d'une opération d'assainissement des dossiers relatifs aux sous-traitants, Sonatrach avait pris en 2011 une décision portant intégration de tous les employés des entreprises liées par des contrats de services avec Sonatrach.

APS

COMMERCE

388.000 interventions lors du premier semestre de 2020

Les services du secteur du Commerce ont enregistré 388.000 interventions des agents de contrôle lors du premier semestre de 2020 donnant lieu à l'établissement de 35.719 contraventions et 33.982 procès-verbaux (PV) présentés pour poursuite judiciaire, a fait savoir jeudi le ministre du Commerce Kamel Rezig. S'exprimant lors d'une plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Rezig a précisé que les opérations de contrôle et de lutte contre la fraude menées avaient conduit à la fermeture administrative de 6.017 locaux commerciaux. A cette occasion, le ministre a assuré que son département était mobilisé pour veiller au respect des prix codifiés des produits à travers des opérations de contrôle périodique des marchés et espaces commerciaux, affirmant que le principe général du marché était certes basé sur la libre concurrence libre mais il est également

soumis à l'offre et la demande.

Par ailleurs, M. Rezig a fait état d'un total de 1.480 marchés sur le territoire national, rappelant la relance de l'activité commerciale au niveau de 625 marchés réalisés non-exploités afin d'absorber les activités commerciales parallèles, en facilitant l'obtention du registre de commerce sur simple présentation de la carte d'identité nationale.

Aussi, a-t-il rappelé l'intégration, depuis 2011, de 30.000 commerçants illicites sur les 64.000 exerçant dans le marché parallèle.

Et d'ajouter, afin de préserver le pouvoir d'achat du citoyen, l'Etat veille à subventionner les matières essentielles de large consommation, relevant un soutien d'une valeur de 1 milliard Da en matière de transport et un montant de 16 milliards Da comme subvention de l'huile et du sucre entre 2011 et 2019.

Un programme d'action a été mis, dans ce sens,

afin de lutter contre les pratiques déloyales, à travers l'amendement de plusieurs lois dans le but d'améliorer les mesures de contrôle et le pouvoir d'achat du consommateur. Le ministre a également affirmé que le secteur assure un contrôle économique rigoureux sur le marché en utilisant tous les moyens juridiques disponibles.

En ce qui concerne les prix, M. Rezig n'a pas écarté la possibilité de recourir au "plafonnement des prix" en vue de préserver le pouvoir d'achat du citoyen en cas de perturbation d'approvisionnement du marché en produits de large consommation ou de lutte contre la spéculation ou le monopole et en cas de surhausse injustifiée des prix, outre les cas de catastrophes naturelles.

Le secteur œuvre, en coordination avec d'autres secteurs, à garantir l'approvisionnement du marché en produits de large consommation afin

d'éviter la pénurie et maintenir les prix, en recourant même aux solutions anticipatives, a poursuivi le ministre, soulignant la coordination avec les secteurs de l'agriculture, la santé et l'industrie à l'effet d'ouvrir des offices dans le Sud et un atelier dans le cadre du Fonds spécial de développement des régions du Sud pour assurer les mêmes prestations à travers les 48 wilayas.

Une cartographie des stocks a été également mise en place comprenant 2.000 stocks à travers le territoire national, laquelle détermine leur lieu, leur état et la qualité de leur activité.

Quant aux activités commerciales fragilisées par la propagation de la pandémie de Covid-19, le ministre du Commerce a fait état de l'allocation en cours des aides financières au profit des personnes exerçant certains métiers impactés par la pandémie, et ce en coordination avec les différents départements ministériels.

APS

CONFÉRENCE NATIONALE DES STARTUPS

L'annonce d'importantes mesures au menu

"Algeria Disrupt 2020", la Conférence nationale des startups, sera organisée aujourd'hui à Alger, avec, au menu, l'annonce de plusieurs mesures financières, juridiques et organisationnelles au profit de ces entreprises.



Selon la "note conceptuelle" sur l'évènement, préparée par le ministère délégué chargé de l'économie, de la connaissance et des Startups, dont l'APS a obtenu une copie, "Algeria Disrupt" sera l'occasion d'annoncer la mise en place d'un nouveau mécanisme de financement, baptisé "Algerian start-up fund". Il sera également mis en exergue le nouveau cadre réglementaire dédié aux jeunes pousses, notamment la création d'un label "Startup", "Incubateur" et "Projet innovant" avec la mise en place du Comité national de labélisation. Cette conférence, placée sous le haut patronage du président de la République, verra aussi le lancement de la plateforme nationale des startups (www.startup.dz), du premier accélérateur public "Algeria Venture" ainsi que de nouveaux mécanismes de promotion des startups et de la fintech (technologie financière) : CIP, Finlab, compartiment Startup à la Bourse d'Alger. En

outre, la conférence, qui verra la participation de plusieurs membres du Gouvernement, sera marquée par l'annonce de la création d'une nouvelle forme juridique plus adaptée aux startups "SPAS" ainsi qu'une nouvelle réglementation concernant le financement participatif "Crowdfunding". Près de 1 000 participants devront prendre part à ce rendez-vous, entre startups, incubateurs, représentants d'institutions gouvernementales et financières, opérateurs économiques, experts, associations, universités et centres de recherches. Trois panels seront organisés dans le cadre de cette conférence autour des thématiques en relation avec le cadre juridique, le capital risque "venture capital" et les incubateurs/accélérateurs. En marge des interventions, une exposition regroupant 40 startups aura lieu dans le cadre de cette manifestation afin de mettre en

exergue la créativité de la jeunesse algérienne qui continue à prouver ces potentialités notamment durant cette période de pandémie. "Cette conférence s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des mesures phares prises par le gouvernement en faveur des startups et de l'économie de la connaissance", selon la note conceptuelle de l'évènement qui souligne que "notre pays est devant un défi stratégique, celui de compter sur sa jeunesse débordante de créativité et d'ingéniosité pour s'imposer comme un véritable "Startup nation" en Afrique et dans le monde". "Il devient donc important et urgent de faire de l'Algérie le nouvel Eldorado pour les entreprises innovantes, et ce, en ayant un cadre réglementaire propice au développement des startups mais aussi en ayant des mécanismes de financements qui répondent à leurs besoins", insiste la même source.

R.E

Brèves

FERHAT AÏT ALI BRAHAM (MINISTRE DE L'INDUSTRIE)

Relance du tissu industriel dans le respect des normes environnementales%

Le ministre de l'Industrie, Ferhat Aït Ali Braham, a affirmé, lors d'une plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée à la réponse aux questions orales jeudi à Alger, que le Gouvernement couvrira à la relance du tissu industriel en respectant toutes les normes environnementales et en assurant la fourniture de la matière première au secteur. En réponse à une question sur la situation de la tannerie de Jijel et les dégâts environnementaux et sanitaires découlant de son activité ainsi que les mesures devant être prises pour y faire face, le ministre de l'Industrie a indiqué que la tannerie, de même que le Groupe public qui la gère, étaient tenus de "trouver toutes les solutions environnementales nécessaires, comme c'est le cas pour les déchets solides qui seront utilisés comme fertilisants naturels". M. Aït Ali Braham a également écarté l'idée de délocaliser ou fermer la tannerie existante dans la région depuis 1965. En ce qui concerne l'idée de réalisation d'une station d'épuration des eaux dans la région, le ministre a précisé que de tels projets doivent faire l'objet d'une étude intersectorielle, notamment le secteur de l'urbanisme. Répondant à une autre question relative au retard accusé dans le projet de transformation du phosphate de Bled El-Hadba à Tébessa, M. Aït Ali Braham a indiqué que le projet avait été pris en charge par le ministère des Mines, exprimant son souhait quant au parachèvement du projet, censé entrer en phase de production en 2021. Pour ce qui est du projet de fabrication du verre à El Aouinet (Tébessa), le ministre a fait savoir que ce projet était "à l'arrêt" actuellement. Néanmoins, la politique du Gouvernement consiste en la relance des projets, au service de l'économie nationale, évoquant "la possibilité de relancer ce projet". En ce qui concerne les Moulins d'El Aouinet, il a indiqué que sa production était en amélioration après la mise en place de deux plans de développements. Quant à l'unité de production de détergents dans la même commune, M. Aït Ali Braham a affirmé que ce dossier était en cours d'examen, du point de vue juridique et organisationnel, afin d'identifier les problèmes évoqués. Enfin, il a estimé que la relance de tous ces projets requerrait "une révision de la gestion du secteur public et le recours à la nouvelle loi de Finances à l'effet de tracer la politique économique du pays".

R.E

COMMERCE

Sessions de formation gratuites en faveur de 7 500 fonctionnaires et cadres

Un programme comprenant des sessions de formation gratuites a été lancé en faveur de 7 500 fonctionnaires et cadres relevant du secteur du commerce, en vue d'améliorer leur rendement et leur permettre d'acquérir de nouvelles compétences dans toutes les spécialités ayant trait à leur domaine d'activité, indique un communiqué du ministère du Commerce. Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a supervisé le lancement de ce programme en compagnie du ministre délégué chargé du commerce extérieur, Aïssa Bekkai, précise le communiqué. Ce programme comporte 46 spécialités, dont le contrôle des changes, les marchés publics, l'anglais, la compétitivité, les enquêtes économiques, le contrôle de la qualité et la répression de la fraude, outre une formation sur les laboratoires. L'encadrement de ces sessions de formation, qui seront organisées par visioconférence, sera assuré par des cadres expérimentés du ministère du Commerce pour produire une formation dans les spécialités prévues dans le programme, ajoute la même source.

R.E

SONELGAZ

Fusion-absorption de 3 filiales par Shariket Kahraba Skikda

Des traités de fusion-absorption et des accords de transferts du personnel des sociétés filiales de Sonelgaz, SKT-SKD-SKB, par la société SKS, détenue à 51% par Sonelgaz et 49% par Sonatrach, ont été signés, jeudi à Alger, en vue de permettre une meilleure réorganisation de l'activité de production de l'électricité et une réduction des coûts de gestion à la lumière de la crise financière actuelle. Les accords et les traités ont été signés au siège de l'Institut de formation de l'électricité et du gaz de Ben Aknoun par les dirigeants de la Shariket Kahraba Terga (SKT), de Shariket Kahraba Kouidiat Eddraouch (SKD) et de Shariket Kahraba Berrouaghia (SKB) ainsi que par les secrétaires généraux de la Fédération nationale des travailleurs industries électriques et gazières et de la Fédération nationale des travailleurs du pétrole, du gaz et de la chimie. Dans une allocution lors de la cérémonie de signature de ces contrats, qui s'est déroulée en présence du P-dg de Sonatrach, Hakim Hekkar, ainsi que de plusieurs responsables des filiales et cadres du secteur énergétique, le président-directeur général (P-dg) du Groupe Sonelgaz, Chaher Boulakhras, a affirmé que ces opérations de fusion des trois entreprises en une seule société de production d'électricité visent d'abord à réduire le nombre de filiales et à conférer à Shariket Kahraba Skikda un "nouveau souffle pour trouver de nou-

veaux marchés d'exportations d'électricité". Cette opération de réorganisation s'inscrit, a-t-il précisé, dans le cadre de la politique de recentrage des moyens et des ressources humaines en vue d'affronter les changements intervenus dans le domaine de la production électrique. La nouvelle filiale de Sonelgaz est appelée, selon M. Boulakhras, à devenir la deuxième société de production électrique en Algérie aux côtés de la Société algérienne de production de l'électricité (SPE) créée en 2004 après la promulgation de la loi sur l'électricité N° 02-01 relative à l'électricité et à la distribution du gaz par canalisation. Le groupe Sonelgaz vise aussi à travers cette politique de recentrage de ses ressources et moyens de permettre à la nouvelle entreprise d'investir le secteur des énergies renouvelables, a tenu à faire savoir son P-dg. Pour sa part, le P-dg de Sonatrach, Toufik Hekkar, s'est félicité de la concrétisation de cette opération de fusion, affirmant que cette réorganisation des filiales de Sonelgaz, dont 49% des parts sociales sont détenues par la compagnie nationale des hydrocarbures, va permettre de rationaliser les dépenses et de renforcer les moyens de production surtout en cette conjoncture financière qualifiée de "difficile" et de "sensible". Le Secrétaire général de la Fédération nationale

des travailleurs des industries électriques et gazières (FNTIEG), Achour Telli, a fait état, pour sa part, de sa satisfaction quant à cette fusion-absorption et des accords de transfert du personnel, assurant que les droits et les acquis sociaux des employés des filiales concernées demeureront préservés. Dans le même ordre d'idées, le secrétaire général de la Fédération nationale des travailleurs du pétrole, du gaz et de la chimie, Hamou Touahria, a évoqué la naissance à travers cette réorganisation d'une "grande entreprise" d'électricité estimant que l'opération profitera aussi bien aux travailleurs qu'à l'Algérie qui ambitionne de développer l'exportation de l'énergie électrique notamment auprès des pays voisins. Selon le programme présenté à l'occasion autour du processus de fusion-absorption des SKT-SKD-SKB par la société SKS, cette opération a pris en considération tous les aspects afin de permettre une transition sans contrainte sur les plans juridique, financier et relationnel avec les partenaires. La société absorbante, créée en mai 2003, disposait d'une capacité de production de 825 mégawatts (MW) et d'un effectif de 28 personnes. A travers l'opération de fusion, elle aura désormais à son service une nouvelle capacité de production de 3582 MW et un effectif global de 315 personnes.

R.E



ORAN

Séances de vulgarisation et visites d'exploitations agricoles

La Chambre d'agriculture de la wilaya d'Oran a réalisé 42 séances de vulgarisation et visites de consultation au profit d'agriculteurs durant la saison agricole 2019-2020, a-t-on appris jeudi de son secrétaire général, Zeddami Houari.

En marge d'une rencontre organisée à la Station régionale de protection végétale de Misserghine à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de vulgarisation agricole, M. Zeddami a indiqué que la Chambre agricole d'Oran a donné un total de 42 cours de vulgarisation aux agriculteurs et effectué des visites à plusieurs exploitations agricoles, en plus des sorties sur terrain

pour le suivi durant la saison 2019-2020.

Dans ce contexte, il a signalé que le programme de vulgarisation agricole n'a pas été concrétisé à cent pour cent durant cette campagne à cause de la conjoncture sanitaire, faisant savoir que la chambre a effectué avant la pandémie du coronavirus 14 séances de vulgarisation sur l'agrumiculture, la cueillette mécanisée, le traitement viticole en hiver et les parasites pouvant affecter les céréales, avec l'aide des cadres de la Station régionale de protection végétale de Misserghine.

Aussi, la chambre a initié 18 visites aux différentes exploitations agricoles en vue d'éviter les rassemblements d'agriculteurs dans le cadre de la

prévention contre la propagation de la Covid-19, assurant un accompagnement dans les domaines de la céréaliculture, de l'apiculture et de l'arboriculture fruitière, en plus de 10 sorties à la plaine de M'léta pour prodiguer des conseils aux agriculteurs, suivre le rendement des grandes cultures et l'utilisation des moyens modernes d'irrigation. Des réunions restreintes ont été organisées aussi avec les dix conseils interprofessionnels locaux spécialisés en céréaliculture, viticulture, légumes secs, viandes rouges, aviculture, arboriculture fruitière, agrumiculture, oléiculture, maraîchers et lait pour les réactiver, a indiqué le Secrétaire général de la chambre.

Brèves

CONSTANTINE
(CHU BENBADIS)

Réouverture
du service
des maladies
infectieuses

Le service des maladies infectieuses du centre hospitalo universitaire, CHU- Benbadis de Constantine, fermé depuis le mois de mai dernier pour des travaux de réhabilitation, a été rouvert jeudi, a indiqué le directeur de cet établissement de santé Tarek Belmili. "Le service des maladies infectieuses, d'une capacité de 50 lits, est destiné en priorité à la prise en charge des malades atteints de la Covid 19", a précisé le responsable dans une conférence de presse, relevant que cette opération de réhabilitation, la première depuis 1968, a permis à ce service de bénéficier également de l'installation d'un réseau d'oxygène autonome. Il a, dans ce sens, relevé que les actions d'aménagement de ce service pour un délai d'exécution de trois (3) mois ont porté notamment sur le revêtement du sol, la rénovation de la peinture et la modernisation des sanitaires. L'ouverture de ce service est inscrite dans le cadre des directives et des orientations prises par les services du ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière, visant "la reprise graduelle des activités sanitaires, toutes spécialités confondues", a affirmé M Belmili. De son côté, la directrice des activités médicales et paramédicales, (DAMP) auprès de la direction locale de la santé, Dr Lynda Chakmak a relevé que 165 hospitalisations de cas atteints du coronavirus, avec une moyenne de 35 hospitalisations/jour ont été enregistrées à Constantine en septembre dernier. Aussi, selon les dernières statistiques établies par la DAMP, depuis mars dernier, date de l'apparition du premier cas de la Covid 19 à Constantine, 1 347 cas ont été pris en charge par les services Covid-19 des structures de la santé de la wilaya et 248 décès sont à déplorer.

M'SILA (RÉGIONS
D'OMBRE)

Chauffe-eaux
solaires au profit
des établissements
scolaires

Une caravane a été lancée jeudi à M'sila pour la distribution de chauffe-eaux solaires au profit des établissements scolaires situés dans les régions d'ombre de cette wilaya. L'opération a été supervisée par le wali, Abdelkader Djellaoui et le conseiller du ministre délégué chargé de l'Environnement saharien, Slimane Djoudi qui a indiqué que cette caravane s'inscrit dans le cadre de la politique de l'Etat de prise en charge des régions d'ombre et des zones désertiques. Il a ajouté que "cette caravane chargée de panneaux photovoltaïques et de chauffe-eaux solaires cible les régions d'ombre de 14 wilayas du Sud", soulignant que "ces équipements sont entièrement fabriqués par une entreprise publique qui devra aussi en assurer l'installation dans chaque école concernée". L'école primaire située dans la région d'ombre de Ghezal relavant de la commune de M'sila figure parmi les premiers établissements à bénéficier de ce dispositif qui selon son fabricant est "aussi performant que les autres installations traditionnelles en plus d'offrir l'avantage de pouvoir être installés dans n'importe quelle région, aussi éloignée soit-elle". Il est à signaler que ces chauffe-eaux solaires seront remis à 40 d'établissements scolaires situés dans des régions d'ombre.

MOSTAGANEM (LOGEMENTS LOCATION/VENTE)

Pose de la première pierre
de réalisation de 2400 unités

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Nasri a procédé, jeudi dans la wilaya de Mostaganem, à la pose de la première pierre de réalisation de 2.400 logements location/vente "AADL".



Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya, le ministre a souligné que ce programme d'habitat réparti sur les sites d'El Hachm dans la commune de Sayada (950 logements) et "hai Benyahia Belkacem" dans la commune de Mazaghran (1.450 logements) est le dernier quota dont a bénéficié la wilaya dans le cadre de la location/vente pour un total de 7.900 logements. Selon les responsables de l'Agence d'amélioration et de développe-

ment du logement "AADL", 900 logements seront réceptionnés sur les sites du Sour et Ain Nouissy (1er novembre 2020) et 700 autres logements pour les sites de Mesra et Sidi Ali (11 décembre 2020). Ces quotas s'ajoutent à 2.400 unités (sites d'El Hachm, Hassi Mameche et Sidi Lakhdar) distribués ce jeudi, en plus de 400 logements au site de Achaacha. Lors d'une rencontre d'évaluation de son secteur au niveau local, le ministre a déclaré que certains programmes d'habitat inscrits ont accusé un retard pour plusieurs

raisons notamment de logements publics locatifs (LPL), promotionnels aidés (LPA) et participatifs (LSP), insistant à la mobilisation des cadres pour rattraper ces retards déplorables pour la relance de la réalisation des logements avec la célérité demandée et la qualité escomptée. La wilaya de Mostaganem a bénéficié, au cours de la période 2015-2019, de 41.192 logements dont 23.650 ont été réceptionnés alors que le reste des programmes sont toujours en cours (9.477 logements), 1.256 à l'arrêt et 4.294 en

voie de lancement, selon les explications fournies par les responsables du secteur. Après la réunion, M. Nasri a présidé une cérémonie de distribution symbolique des clés de 950 logements dont 400 AADL, 300 LPP et 250 LPL dans la commune de Mostaganem. Lors de cette visite, le ministre a également inspecté un projet de réalisation de 300 logements en formule LPP dans la commune de Mazaghran et 270 LPA nouveau programme dans la commune de Mostaganem.

TISSEMSILT

Expérience pilote de culture de la
tomate destinée à l'exportation

Une expérience, la première du genre dans la culture de tomate destinée à l'exportation, est en cours aux alentours du barrage "Bougara" dans la wilaya de Tissemsilt, a-t-on appris jeudi du directeur des services agricoles (DSA). Ali Fanazi a indiqué, à l'APS en marge de la célébration de la journée nationale de vulgarisation agricole, que cette expérience, lancée dans le cadre de l'investissement privé, fait état de la culture de 30 hectares de tomates destinées à l'exportation, irrigués à partir du barrage "Bougara", soulignant que cette opération devra produire plus de 32.000 quintaux, pour une éventuelle exportation d'une première cargaison de la tomate vers l'Italie. Le DSA a fait savoir que la réalisation de la culture de la tomate dans le voisinage du barrage "Bougara" s'inscrit dans le cadre de la nouvelle stratégie prônée par les autorités de wilaya visant à attirer les investisseurs potentiels vers le secteur de l'agriculture dans la wilaya, en plus

d'introduire de nouvelles expériences qui contribuent à la diversification des produits agricoles dans la région. Entre autres objectifs, l'élargissement, aux fins d'exploitation, de parcelles agricoles situées aux alentours des barrages et retenues collinaires de la wilaya, a-t-il dit. Par ailleurs, un autre investisseur a pu, durant la saison agricole en cours, cultiver 24 hectares en céréales, légumes et arbres fruitiers aux alentours du barrage de "Meghila" dans la commune de LayounE, a-t-on ajouté. La célébration de la journée nationale de vulgarisation agricole a été marquée, dans la wilaya de Tissemsilt, par l'organisation de "portes ouvertes" au siège de la DSA comportant la pose d'affiches et la distribution de dépliants contenant des informations qui renseignent sur les potentialités que recèle la wilaya dans le domaine agricole, à savoir une variété de céréales, des légumes secs et des ouvrages hydrauliques destinés à l'irrigation agricole dont les barrages de Bougara et de Meghila.

TLEMENEN

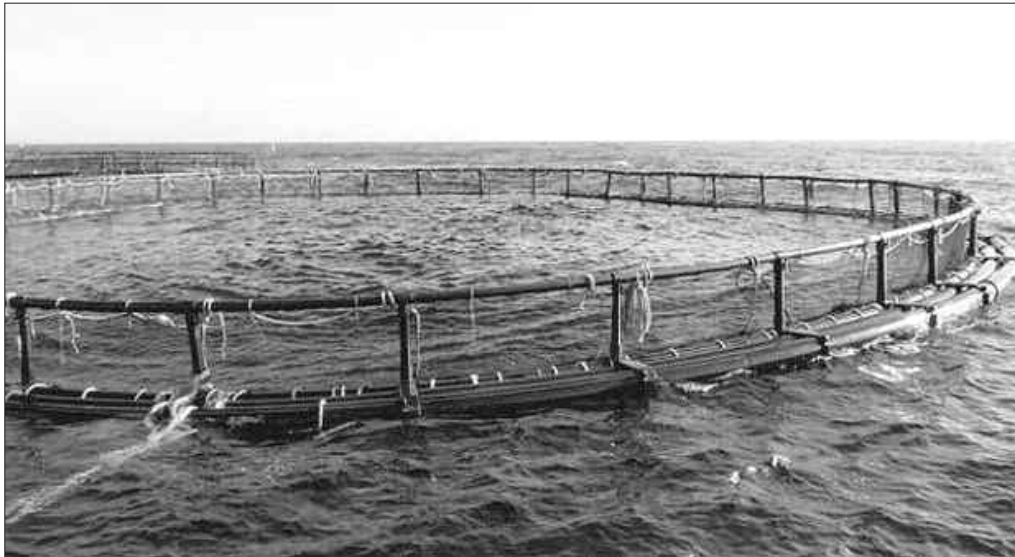
Lancement d'une opération
pilote de numérotation
des bovins

Les services vétérinaires de la wilaya de Tlemcen ont lancé, jeudi, une opération pilote de numérotation des vaches à titre gracieux, a-t-on appris de l'inspecteur en chef des services vétérinaires de la direction des services agricoles (DSA). Daheur Djamel a indiqué que cette opération, lancée en coordination avec la chambre d'agriculture, en parallèle avec la campagne de vaccination des bovins contre la fièvre aphteuse dans une ferme de la commune d'Hennaya, sera progressivement généralisée au profit d'autres éleveurs à travers les communes de la wilaya sur trois mois. Il a expliqué que l'opération consiste à apposer des boucles d'oreilles contenant des puces électroniques au niveau des oreilles des vaches et à remplir un formulaire spécial portant toutes les informations sur les vaches numérotées qui sera introduit dans une base de données à envoyer au ministère de tutelle pour élaborer des cartes pour toutes les vaches numérotées. Une trentaine de vétérinaires du secteur public ont été mobilisés pour effectuer l'opération de numérotation, utilisant un quota de 60 000 boucles, ainsi qu'environ 60 autres privés pour mener la campagne de vaccination contre la fièvre aphteuse dotée de 32 000 doses de vaccin, selon le même responsable. Cette opération de numérotation vise un décompte précis du nombre de vaches et de leurs races dans la wilaya pour une numérotation et un suivi de leurs déplacements, leur abattage et leur vente et achat, tout en informant les éleveurs sur les naissances et décès de vaches afin de mettre à jour périodiquement les données. Elle intervient sur instruction ministérielle, précédée l'an dernier par une expérience dans 4 fermes des communes de Hennaya, Ouled Mimoune, Magnhia et Bensekrane, a fait savoir Daheur, indiquant que la wilaya de Tlemcen compte entre 35.000 et 40 000 têtes bovines en attendant le contrôle du nombre final après l'achèvement de leur numérotation.

TLEMCCEN (FILIÈRE DE L'AQUACULTURE MARINE)

Quatre projets en cours de réalisation

Quatre projets de fermes aquacoles sont en voie de réalisation sur le littoral de la wilaya de Tlemcen, dont trois seront implantées au large de Marsa Ben M'hidi alors que la quatrième est prévue au large de Honaine, a-t-on appris d'une responsable de la Direction locale de la pêche et des ressources halieutiques.



Sur les quatre fermes aquacoles, deux verront bientôt le jour notamment avec l'arrivage durant les mois d'août et septembre derniers du matériel destiné au grossissement de la daurade royale et de loup de mer avec une capacité de production annuelle respective de 500 et 700 tonnes, permettant ainsi la création de plus de 20 postes d'emploi directs, a précisé Lila Kara. La première ferme est prévue au large de Marsa Ben M'hidi alors que la deuxième sera implantée au large de Honaine. Le montage des cages flottantes qui ont des dimensions de 25 mètres et 30 mètres de diamètre seront incesamment installées en offshore. Ces deux projets se font en autofinancement, souligne-t-on.

Deux autres projets de conchyliculture pour l'élevage de la moule, situés au lieu dit Maarouf, au large de Marsa Ben M'hidi sont presque achevés. Le premier est financé par l'ANSEJ pour deux filières de 200 mètres de longueur avec une capacité de production annuelle de 24 tonnes avec la création de deux emplois directs, tandis que le deuxième est réalisé en autofinancement pour cinq (5) filières de 200 mètres de longueur avec une capacité de production annuelle de 50 tonnes avec la création de neuf (9) emplois directs, a expliqué Mme Kara. Deux autres promoteurs qui ont lancé des projets dans la filière de la pisciculture, en autofinancement, destinés au grossissement

du Loup de mer et de la Daurade Royale pour une capacité de production annuelle de 500 et 600 tonnes devront ramener leur matériel pour l'installer au large de Marsa Ben M'hidi et Honaine d'ici la fin de l'année 2020. L'objectif ciblé est d'atteindre une production aquacole de 3.000 tonnes à l'horizon 2024, a-t-elle ajouté. Dans l'optique de mettre à la disposition de ces promoteurs des assiettes foncières, trois zones d'activité aquacoles sont créées à travers la wilaya notamment à Honaine avec une superficie de 2,8 ha, à Ghazaouet avec une superficie de 1,25 ha et enfin dans la daïra de Marsa Ben M'hidi avec une superficie de 2,4 ha. Ces zones peuvent abriter la logis-

tique des projets qui sont au nombre de 31 (filrière pêche et aquacole), une éclosérie, un chantier naval, deux unités de production de glace, une station de traitement et de purification de coquillages, une conserverie et deux unités d'expédition, a-t-on ajouté. L'activité de la filière aquacole marine sur le littoral de la wilaya de Tlemcen a commencé en 2015 avec le lancement d'un seul projet de pisciculture au large de Honaine avec une capacité de production annuelle de l'ordre de 600 tonnes par an de Daurade royale et de Loup de mer, a rappelé Mme Kara, selon qui cette activité augure d'un avenir prometteur après la concrétisation de tous les projets en cours.

Brèves

OUARGLA

Plus de 6000 palmiers détruits par le feu en huit mois

Plus de 6.010 palmiers ont été détruits par les flammes entre janvier et août derniers dans la wilaya d'Ouargla, a-t-on appris jeudi auprès de la direction locale de la Protection civile (PC). Au cours de la même période, 911 incendies ont été enregistrés, notamment dans les daïras d'Ouargla et Tougourt qui recèlent la plus grande partie du patrimoine phoenicicole de la wilaya, a-t-on précisé. Plus de 36.559 palmiers et 98.999 mètres linéaires de brise-vents ont été détruits par 4.123 incendies déclarés entre 2010 et 2019 dans la wilaya d'Ouargla qui totalise plus de 2,6 millions de palmiers, a-t-on fait savoir. Pour préserver cette richesse, la direction locale de la Protection civile s'emploie à organiser des campagnes d'information visant à sensibiliser les agriculteurs sur la vigilance et l'impératif du respect des mesures de sécurité et de précaution, notamment en ce qui concerne l'entretien des palmeraies ainsi que l'importance de créer des pistes d'accès facilitant l'intervention des éléments de la protection civile aux foyers d'incendies, selon la même source.

MASCARA (PLAINE DE GHRISS)

Mise en service prochaine de la première tranche du périmètre irrigué

La première tranche du périmètre irrigué de la plaine de Ghriiss dans la wilaya de Mascara sera prochainement mise en service, a annoncé jeudi le wali Abdelkhalak Sayouda. Dans une déclaration à la presse en marge de la célébration de la Journée nationale de vulgarisation agricole et du lancement de la campagne labours-semailles au centre équestre de la commune de Mascara, M. Sayouda a indiqué que la première tranche du périmètre irrigué de la plaine de Ghriiss, qui s'étend sur 1.200 ha répartis sur les communes de Ghriiss et Froha), contribuera à augmenter la surface agricole irriguée dans la wilaya et à atténuer la dépendance à la pluviométrie. La wilaya de Mascara dispose actuellement, selon les explications fournies par des responsables des services agricoles de la wilaya, de 53.000 ha de terres agricoles irriguées, qui représentent 17 pour cent du total de la superficie agricole utile au niveau de la wilaya, estimée à 313.000 ha. La wilaya a bénéficié d'importants projets stratégiques pour développer l'irrigation agricole et l'extension des terres agricoles irriguées, a-t-on rappelé. Parmi ces projets stratégiques, on a détaillé la création du périmètre d'irrigation agricole dans la plaine de Ghriiss à partir du barrage "Ouizert" et la réhabilitation des périmètres agricoles irrigués à Sig et Mohammadia dans le nord de la wilaya, outre la réalisation de retenues collinaires, de stations d'épuration des eaux usées pour l'irrigation de certaines cultures, dont 115.000 ha pour les céréales et 21.600 ha pour le fourrage sec et vert et 4.660 ha pour les légumes secs. La production de céréales dans la wilaya de Mascara a atteint 940.000 quintaux lors de la campagne agricole précédente, de fourrage 793.000 qx et des légumes secs environ 20.000 qx. A l'occasion, une exposition de divers produits agricoles dans la wilaya de Mascara a été organisée avec la participation d'agriculteurs, de prestataires de services et de représentants d'institutions financières qui contribuent au financement de l'activité agricole.

ILLIZI (LUTTE BIOLOGIQUE CONTRE LES MALADIES ÉPIDÉMIQUES)

Ensemencement de plus de 2500 alevins de Gambusia

Une opération d'ensemencement de plus de 2.500 alevins de l'espèce aquatique Gambusia a été menée jeudi au niveau des plans d'eau de l'oasis d'Adjahil, dans la wilaya déléguée de Djanet (Illizi), dans le cadre de la lutte préventive contre les maladies épidémiques, a-t-on appris jeudi des responsables de cette campagne. Retenue au titre de la lutte biologique contre la prolifération des moustiques vecteurs de maladies épidémiques, après avoir enregistré dernièrement des cas de paludisme dans la région, cette campagne, menée avec le concours de l'entreprise Top-Service de dé-moustication, vise la consolidation des me-

asures-préventives contre les maladies à biolomission hydrique (MTH) par la lutte biologique contre les insectes, à travers notamment l'ensemencement du Gambusia qui se nourrit de larves de moustiques, a expliqué le responsable de l'entreprise précitée. Initiée en coordination également avec le service de la médecine préventive et épidémiologique, l'opération de dé-moustication cible dans sa première phase douze (12) plans d'eau au niveau de l'oasis d'Adjahil, un foyer aux conditions favorables à la prolifération de nombreux genres de moustiques vecteurs de maladies, a ajouté Kamel Bendania. Le même responsable a souligné, dans ce cadre, l'efficacité des méthodes de lutte biolo-

gique, par rapport à l'utilisation des produits chimiques et des insecticides, aux effets secondaires sur la santé humaine et l'environnement. Un lot de plus de 5.000 alevins de Gambusia avait été ensemencé en juin dernier au niveau des plans d'eau et des lacs de la zone humide d'Ihrir, au titre du même programme préventif. Les services de la direction de la santé et de la population de la wilaya d'Illizi ont enclenché des enquêtes épidémiologiques, en appui à l'activation du plan préventif, suite au recensement de plus de 90 cas de paludisme, en majorité importés et signalés au niveau de la wilaya déléguée de Djanet.



UEFA

Lewandowski et Harder sacrés meilleurs joueurs de la saison



L'attaquant polonais Robert Lewandowski a été sacré jeudi meilleur joueur UEFA de la saison 2019/2020, un premier trophée individuel d'autant plus prestigieux en l'absence de Ballon d'Or, après avoir remporté la Ligue des champions avec le Bayern Munich.

Chez les femmes, la Danoise Pernilla Harder, transférée cet été de Wolfsburg à Chelsea, l'a emporté sur la Française Wendie Renard et l'Anglaise Lucy Bronze, toutes deux victorieuses en Ligue des champions avec l'OL. Le buteur de 32 ans a pris le dessus sur son coéquipier Manuel Neuer, 34 ans, élu meilleur gardien de l'année, et sur

le milieu belge de Manchester City Kevin de Bruyne, 29 ans, meilleur passeur décisif de la saison en Europe.

"C'est un sentiment incroyable d'avoir ce trophée, j'ai travaillé si dur", s'est réjoui le canonnière polonais, noeud papillon et large sourire, lui qui rongeaient son frein depuis des années et rêvait ouvertement de Ballon d'Or.

Ce ne sera pas pour cette année puisque la distinction individuelle suprême du foot a été annulée pour la première fois depuis 1956, tant la pandémie a perturbé la saison. Le sort du prix Fifa the Best, traditionnel avant-goût du Ballon d'Or, demeure lui en suspens. Arrivé de Dortmund en 2014, "Lewy" a empilé 34 buts en Bundesliga et

15 en C1 cette saison, pour devenir l'un des artisans majeurs du quintuplé championnat-Coupe d'Allemagne-Ligue des champions-Supercoupe d'Europe-Supercoupe d'Allemagne réalisé par les Bavarois. Monstre de travail, le Polonais a su élargir sa palette de pur numéro 9 pour progresser dos au but et adresser l'an dernier six passes décisives en C1 en plus de ses quinze buts.

Enfin décisif aux ultimes stades de la compétition continentale, il a inscrit trois buts face à Chelsea en huitièmes, un face à Barcelone en quarts puis un face à Lyon en demi-finales, même s'il a laissé Kingsley Coman marquer l'unique but de la victoire finale.

Brèves

ATHLÉTISME

Le marathon d'Athènes annulé

Le marathon d'Athènes, initialement prévu le 8 novembre, a finalement été annulé pour cause du virus Covid-19, a annoncé jeudi la Fédération grecque d'athlétisme (SEGAS). L'insistance a justifié cette décision par l'impossibilité de "garantir la sécurité absolue de la santé des coureurs, qui est et sera la priorité absolue dans notre esprit". Elle a déclaré avoir déployé "tous les efforts possibles" pour sauver l'épreuve lors des discussions avec les autorités sanitaires. Cette annonce intervient après l'annulation le 3 septembre du semi-marathon d'Athènes, qui avait été d'abord reporté du 22 mars au 20 septembre, en raison des restrictions sanitaires liées au nouveau coronavirus. La Grèce déplore près de 400 victimes du virus depuis février, mais le taux d'infections s'est nettement accéléré à partir d'août.

TENNIS/
ROLAND-GARROS

Djokovic ne lâche encore que cinq jeux

Le N.1 mondial Novak Djokovic n'a encore laissé échapper que cinq jeux au deuxième tour de Roland-Garros en éjectant le Lituanien Ricardas Berankis (66e) en trois sets 6-1, 6-2, 6-2 jeudi, en seulement 1h23. Massé en bas du dos entre les deuxième et troisième manches, Berankis était manifestement diminué. "C'était difficile de voir Ricardas blessé. Dans le troisième set, il ne bougeait pas beaucoup sur le court", a confié le Serbe en français. "Mais moi je me suis très bien senti, comme au premier tour. J'espère pouvoir continuer comme ça", a-t-il ajouté. S'il n'a passé que 58% de premières balles, Djokovic a frappé dix aces et réüssi 25 points gagnants contre seulement 14 fautes directes. Au premier tour déjà, "Djoko" n'avait laissé que cinq jeux (6-0, 6-2, 6-3) au Suédois Mikael Ymer (80e). Pour une place en huitièmes de finale, Djokovic affrontera le lucky loser colombien Daniel Elahi Galan, 153e mondial et tombeur de l'Américain Tennis Sandgren 6-2, 6-2, 6-3. S'il venait à être sacré sur la terre battue parisienne, il deviendrait le premier joueur de l'ère Open, et seulement le troisième de l'histoire, après les Australiens Rod Laver et Roy Emerson, à s'offrir au moins deux fois chacun les quatre trophées du Grand Chelem.

CYCLISME/COVID-19

Tests antigéniques pour les coureurs du Tour d'Italie

Tests antigéniques avant la course et pendant les deux journées de repos: la détection du Covid-19 est à l'ordre du jour du tour d'Italie de cyclisme "Giro", dont la 103e édition s'éclaire samedi de Sicile. L'ensemble des coureurs ont été soumis mercredi et jeudi à des tests antigéniques, qui permettent un résultat très rapide, en quelques minutes, conformément à la réglementation italienne qui a validé ce type de recherche. Un résultat positif entraîne ensuite un test classique, qui demande un délai plus long. La méthode sera répétée lors des deux journées de repos de l'épreuve programmées les 12 et 19 octobre. Si le prélèvement des tests antigéniques est fait dans les narines, comme pour les tests RT-PCR, il ne réclame pas d'analyse en laboratoire, ce qui autorise un délai de résultat beaucoup plus court. La Haute autorité de santé française (HAS) a récemment donné le feu vert aux tests antigéniques dont le principe est de repérer des protéines du virus. "Un cas détecté plus vite permet de prendre des mesures pour réduire le risque de contaminer d'autres personnes", a argué sa présidente, la Pr. Dominique Le Gulludec.



Miami a vécu un scénario catastrophe mercredi soir en ouverture de la finale NBA contre les Lakers, avec une lourde défaite (116-98) et des blessures pour ses trois principaux joueurs : Butler, Dragic et Adebayo.

Exception faite des six premières minutes de jeu, le Miami Heat n'aurait pas pu connaître de pire entrée en matière dans cette finale contre les Lakers. Mais la défaite de mercredi est presque secondaire au regard des autres malheurs qui se sont abattus sur les Floridiens : leurs trois meilleurs joueurs (Jimmy Butler, Goran Dragic et Bam Adebayo) ont terminé la rencontre avec des blessures plus ou moins graves et deux d'entre eux (Dragic et Adebayo) ont même dû rentrer au vestiaire définitivement au troisième quart-temps. Au fil des minutes après la rencontre, les nouvelles ont fini par filtrer même si elles ne sont pas définitives. Dragic souffre d'une déchirure au niveau de la voûte plantaire qui pourrait le handicaper dans ses mouvements mais lui laisse la possibilité de tenter un retour rapide. Mercredi soir, le Slovène de 35 ans s'est pourtant vu dans l'impossibilité de rentrer sur le terrain après la pause. Alors qu'il suivait ses coéquipiers vers le parquet de l'AvenHealth Arena, il a fait demi-tour, son pied gauche

étant trop douloureux. Mais selon des journalistes présents sur place, un peu plus tard, il a quitté le vestiaire par ses propres moyens, sans même une attelle. Adebayo, lui, a été touché à l'épaule gauche en deux temps. Sur un contact épaule contre épaule appuyé face à Dwight Howard puis sous un rebond. Il avait déjà montré des signes de faiblesses sur cette articulation lors de la finale de Conférence contre Boston. Selon le journaliste d'AP basé à Miami, Tim Reynolds, Adebayo a l'intention de prendre part au match 2 mais devra en passer par énormément de soins. Enfin Jimmy Butler a semblé le plus touché sur le moment, sa cheville gauche ayant tourné sur une prise d'appui sans contact avec un adversaire. Mais après un temps mort, l'ailier est revenu sur le terrain et n'a pas paru plus embêté que cela par ce problème. "C'est un peu douloureux. On verra comment je me sentirai demain mais avec des traitements, ça devrait aller", a-t-il affirmé.

Battu, Miami doit composer avec les blessures de trois joueurs majeurs

Sur la perspective d'avoir un duo Dragic-Adebayo absent ou diminué, il a reconnu : "Oui, peut-être que je vais devoir marquer un peu plus. Mais je dois m'assurer que tout le monde touche le ballon, a ses tirs parce que c'est la formule qui nous a fait gagner toute cette saison". Sans avoir à cet instant, une trentaine de minutes après le match, d'éléments précis en main, Butler a estimé, sur le cas Dragic : "Je veux juste lui dire qu'on est là pour lui. Qu'on sait à quel point il a envie de gagner, qu'il est prêt à partir à la guerre avec nous. Mais quoi que les docteurs lui disent, il devra suivre leur avis. Il faut d'abord qu'il prenne soin de lui". Et même si de l'extérieur, les perspectives de Miami dans cette finale semblent plus que limitées, l'ailier du Heat garde une motivation intacte. "Qu'on ait Goran ou pas, on s'attend à gagner et on sait qu'on peut le faire, a-t-il promis. Jusqu'à son retour, on va devoir se battre encore plus, essayer de remplacer tout ce qu'il nous amène. On en est capables", a-t-il encore assuré.

FOOTBALL

Sergino Dest transféré de l'Ajax Amsterdam au FC Barcelone

Le FC Barcelone a annoncé jeudi le recrutement pour cinq saisons du jeune arrière droit international américain Sergino Dest (19 ans, 3 sélections) en provenance de l'Ajax Amsterdam. Le montant de l'opération s'élève à 21 millions d'euros plus 5 millions de bonus, a ajouté le club catalan dans un communiqué. La clause libératoire a été fixée à 400 M EUR. Depuis le transfert de son arrière droit titulaire Nelson Semedo (26 ans) à Wolverhampton mercredi (pour trois ans et 30 M EUR + 10 de bonus possibles), le Barça était à la recherche d'un latéral de qualité pour pallier ce départ et a jeté son dévolu sur le très prometteur Dest. Le Barça sort financièrement gagnant de cet échange, puisqu'il a dépensé pour attirer Dest environ 10 M EUR (et potentiellement jusqu'à 15 M EUR) de moins que ce que lui a rapporté le départ de Semedo. Né et formé à Almere, à l'est d'Amsterdam, Dest a rejoint l'Ajax à 11 ans en 2012, puis a gravi tous les paliers avant de faire ses débuts en équipe première la saison dernière. En 2019-2020, il a complété deux buts et six passes décisives en 35 matchs (dont 27 comme titulaire) toutes compétitions confondues avec l'Ajax, où il a remporté le championnat et la Supercoupe des Pays-Bas. Possédant la double nationalité néerlandaise et américaine, Dest compte trois sélections avec les Etats-Unis. Au Barça, il retrouvera notamment son ex-coéquipier de l'Ajax, le milieu de terrain international néerlandais Frankie de Jong (23 ans). Il s'agit d'un choix du nouvel entraîneur néerlandais du Barça (et ex-sélectionneur des Pays-Bas) Ronald Koeman, nommé mi-août à la place de Quique Setién et qui a dirigé son premier match officiel à la tête de la formation catalane dimanche contre Villarreal (4-0) au Camp Nou. Après les départs d'Arthur, Vidal et Rakitic, de Semedo, d'Arturo Vidal et de Luis Suarez, et les arrivés de Miralem Pjanic et le retour de Philippe Coutinho, le Barça continue de bouleverser son effectif. Après avoir trouvé son latéral droit, Koeman est désormais à la recherche de renforts au poste d'avant-centre selon la presse sportive catalane, et serait intéressé par les profils de Lautaro Martinez (Inter Milan) et de l'international néerlandais de Lyon Memphis Depay.



ITALIE

L'AC Milan recrute le Norvégien Jens Petter Hauge

L'espoir norvégien Jens Petter Hauge, qui évoluait au FK Bodø/Glimt, s'est engagé pour les cinq prochaines saisons avec l'AC Milan, a annoncé le club italien de football. "L'AC Milan est ravi d'annoncer la signature de Jens Petter Hauge, en provenance de Bodø/Glimt. L'attaquant norvégien a signé un contrat avec les Rossoneri jusqu'au 30 juin 2025", a écrit le club milanais sur son site officiel. Le montant du transfert du jeune attaquant, âgé de 20 ans, serait de 5 millions d'euros, selon des médias locaux. L'ailier est un joueur qui sait se montrer décisif. En 2020, il a inscrit 14 buts et délivré 10 passes décisives en 18 rencontres du championnat norvégien.

DOPAGE

L'AMA prévoit des sanctions allégées pour les drogues "récréatives"

L'Agence mondiale antidopage (AMA) envisage d'alléger, à partir de l'année prochaine, les sanctions liées à l'usage de drogues telles que la cocaïne, l'héroïne, l'ecstasy ou le cannabis, dans un contexte "sans rapport" avec l'amélioration de la performance. En réécritant son code antidopage, dont la dernière version remontait à 2019, l'instance basée à Montréal a "reçu un nombre considérable de commentaires" l'avertissant que l'usage de certaines substances interdites "n'était souvent pas liée à la performance sportive", expliquait-elle mercredi soir dans un communiqué. Elle a donc créé la catégorie spécifique de "substances d'abus", qui entrera en vigueur le 1er janvier et intègre "la cocaïne, la diamorphine (héroïne), la méthyléthyldioxyméthamphétamine (MDMA/ecstasy)" et le "THC, principe psychoactif du cannabis. Le gardien antidopage pourrait y ajouter d'autres substances actuellement à l'étude". En cas de contrôle positif, la sanction sera de trois mois si le sportif peut prouver que l'utilisation "s'est produite hors compétition et sans intention d'améliorer la performance sportive", et pourra être réduite à un mois si l'athlète concerné "suit un programme de réhabilitation". Jusqu'à présent, ces substances étaient soumises à l'échelle de sanctions habituelle de l'AMA, qui prévoit une annulation des résultats obtenus sous l'emprise d'un produit interdit ainsi qu'une suspension pouvant aller jusqu'à quatre ans - hors circonstances aggravées telles que le trafic, où la suspension peut être à vie. Parmi les sportifs contrôlés positifs à la seule cocaïne figurent l'idole argentine Diego Maradona - alors suspendu 15 mois en 1991 -, les joueurs de tennis Mats Wilander, Richard Gasquet et Martina Hingis, le recordman du monde cubain du saut en hauteur Javier Sotomayor, le rugbyman français Pieter de Villiers, l'ancien attaquant roumain de Chelsea Adrian Mutu ou le champion cycliste belge Tom Boonen. Le gardien antidopage a par ailleurs actualisé sa liste des produits "sous surveillance", catégorie cruciale au cœur des débats sur la santé des athlètes; y figurent, outre la cocaïne et la nicotine, des antalgiques tels que la codéine et le tramadol, ainsi que les "glucocorticoïdes" comme la cortisone. L'Union cycliste internationale est devenue en 2019 la première instance à interdire l'usage du tramadol, très prisé dans le peloton pour lutter contre la douleur, mais en cause par plusieurs médecins d'équipe pour son rôle dans la perte de vigilance et donc les chutes.

AFROBASKET-2021

La sélection algérienne boucle son premier stage après sept mois d'arrêt

La sélection algérienne de basket-ball (messieurs) a bouclé jeudi à Alger son premier stage de préparation après sept mois d'arrêt en raison de la pandémie de coronavirus et s'apprête déjà à enchaîner avec un deuxième regroupement du 6 au 15 octobre, en prévision des éliminatoires de l'AfroBasket-2021.



Dans une déclaration à l'APS, le sélectionneur national, Bilal Faïd, a estimé que "ce stage de reprise s'est bien déroulé dans l'ensemble", mais "beaucoup de travail reste à faire pour être compétitif". "Nous avons axé notre programme sur l'aspect physique, en jumelant des entraînements en extérieur et en salle, afin que les joueurs retrouvent leur sensation, avant d'entamer les choses sérieuses et le basket proprement dit lors du prochain regroupement, prévu la semaine prochaine", a-t-il indiqué. Le prochain stage du Cinq national, qui aura lieu du 6 au 15 octobre à Alger, se déroulera selon le protocole sanitaire anti-Covid mis en place par le Centre national de médecine du sport (CNMS), dont les tests PCR de la COVID-19 sont prévus la veille du début du regroupement. L'entraîneur en chef de la sélection algé-

rienne a également indiqué que les quatre joueurs et le préparateur physique, testés positifs au coronavirus avant le début du 1er stage, repasseront de nouveaux tests le 7 octobre. "J'espère que les joueurs et le membre du staff technique seront testés négatifs et pourront rejoindre le groupe lors du prochain stage. Nous avons accusé beaucoup de retard, mais nous allons faire le maximum pour être compétitif lors des éliminatoires de l'AfroBasket-2021", a-t-il assuré. Concernant le premier tournoi de qualification, dont la FIBA-Afrique avait maintenu début septembre les dates du 27 au 29 novembre, Faïd a indiqué que la Fédération algérienne de la discipline (FABB) ainsi que d'autres pays africains ont introduit des demandes de report à cause du retard accusé dans la préparation de leurs sélections respec-

tives. "Nous avons proposé à la FIBA-Afrique de regrouper les deux tournois de qualification lors de la fenêtre internationale de février 2021, afin de permettre aux sélections de mieux se préparer et diminuer les risques de contamination de la COVID-19", a-t-il expliqué. Le Cinq algérien, dont la dernière participation à l'AfroBasket remonte à 2015, s'était qualifié aux éliminatoires du Championnat d'Afrique 2021 en prenant le meilleur sur le Cap-Vert, lors du tournoi préliminaire disputé en janvier à Alger. Versée dans le groupe D des éliminatoires de l'AfroBasket-2021, l'Algérie évoluera aux côtés du Nigeria, du Mali et du Rwanda. Le premier tournoi est prévu du 27 au 29 novembre à Kigali (Rwanda), alors que le deuxième est programmé du 14 au 17 février 2021 à Bamako (Mali).

R.S

Brèves

AFROBASKET U18 (FILLES ET GARÇONS)

Les sélections algériennes en stage à Alger

Les sélections algériennes de basket-ball des moins de 18 ans (U18), filles et garçons, seront en stage de préparation du 6 au 15 octobre à Staouéli (Alger), en prévision de l'AfroBasket 2020 de la catégorie, prévu en décembre en Egypte. Les athlètes et les membres de l'encadrement technique passeront les tests PCR de la COVID-19 le 5 octobre au Centre de regroupement de l'élite sportive nationale de Soudania (Alger), avant d'entamer leur stage respectif, le 6 octobre à Staouéli, a indiqué la Fédération algérienne de la discipline. Le sélectionneur national des garçons, Ahmed Bendjabou, a convoqué une liste de 16 joueurs dont quatre du TRA Draria, club le plus représenté en sélection, alors que la liste de la sélection féminine, dirigée par l'ancienne internationale Radia Hamadache, est dominée par les joueuses de la JF Kouba avec six représentantes. Initialement prévus en Guinée équatoriale et au Mali, les deux tournois de l'AfroBasket U18 se joueront finalement en Egypte au mois de décembre prochain, a annoncé FIBA-Afrique sans fixer les dates exactes des compétitions. Les finalistes des deux tournois (filles et garçons) représenteront l'Afrique en Coupe du monde FIBA (U19) en 2021. Le Mali est détenteur des deux trophées masculin et féminin.

R.S

CHAMPIONNAT DE DIVISION AMATEUR DE FOOTBALL

La composition des groupes publiée

La Ligue inter-régions de football (LIRF) a rendu publique la composition des groupes du Championnat de division amateur pour la saison 2020-2021, dont la date du coup d'envoi n'est pas encore connue. Au total, 96 clubs, répartis sur 6 groupes en fonction du critère géographique, composent le championnat, suite au changement du système pyramidal de compétition.

Groupe Centre-Est : CRB Dar El-Beïda, CR Village Moussa, ES Bouakeul, FC Bir El-Arch, IB Khemis El-Khechena, IRB Berhoum, JS Boumerdes, JS Borj Ménéaïel, JSD Jijel, MB Bouaira, NARB Réghaïa, NRB Grarem, OB Medjana, FC Boumerdes, US Beni Douala, USM Sétif.

Groupe Centre-Ouest : CB Beni Slimane, CRB Beni Tamou, CR Zaouia, ES Berrouaghia, E. Sour Ghozlane, ESM Koléa, FCB Frenda, IRB Bou Medfaâ, IRB Sougeur, JS Hai Djabel, JS Tixeraine, MS Cherchell, ORBB Oued Fodda, RA Ain Defla, USMM Hadjout, WAB Tissemsiit.

Groupe Est : AB Chelghoum Laid, CB Mila, CRB Ain Fekroun, CRB Ain Yagout, CRB Dréan, CRB Kais, ES Guelma, Hamra Annaba, IRB El-Hadjar, JB Ain Kercha, Nasr Fedjoudj, NRBB Oulbene, NRB Tazouguert, OSM Tarf, USM Ain Beïda, US Té-bessa.

Groupe Ouest : ASB Magnhia, CRB Ben Badis, ES Mostaganem, FCB Telagh, GC Mascara, ICS Tlemcen, IRB Magnhia, IS Tighenit, JS Emir Messaoud, MB Rouissat, NRB Tougourt, NR Hammadine, NT Souf, O. Magrane, USB Hassi R'mel, US Souf.

Groupe Sud-Est : ASB Metlili Chaâmba, ES Ouargla, IRB Aflo, IRB Nezla, IRB Ouargla, IRB Robbah, IRB Zaouia Abidia, JS Sidi Bouazziz, MB Hassi Messaoud, MB Rouissat, NRB Tougourt, NR Hammadine, NT Souf, O. Magrane, USB Hassi R'mel, US Souf.

Groupe Sud-Ouest M. Ain Sefra, CRB Adrar, CRB Bougtob, GC Ain Sefra, IR Biodh, IRM Ben Amar, IR Mécheria, JRB Taghit, JS Guir, MC El-Bayadh, NARC Hattaba Adrar, NRB Fenoughil, NR Chorta Béchar, SC Mécheria, US Béchar Djedid, US Naâma.

R.S

R.S

NOUVEAU STADE D'ORAN

La réfection de la pelouse presque achevée "avec succès"

Les travaux de réfection de la pelouse hybride du stade de 40 000 places d'Oran, qui a perdu sa verdure il y a quelques semaines, touchent à leur fin, "tout en donnant des résultats très satisfaisants", a indiqué, jeudi à l'APS, Farid Boussaâd, responsable de l'entreprise chargée de la pose de la pelouse. "Désormais, la pelouse est dans un très bon état. Elle a retrouvé toute sa verdure, après avoir été sérieusement affectée par la qualité dégradée de l'eau utilisée pour son arrosage. Elle sera encore meilleure dans les jours à venir", a déclaré ce responsable. "Je me suis engagé pour tout remettre dans l'ordre en l'espace de deux à trois semaines et Dieu merci, j'ai tenu ma promesse. Le fait d'avoir réagi rapidement en détectant l'origine du problème nous a aidés à rétablir la situation", a-t-il souligné. Les images d'un gazon qui a jauni, et ce, quelques semaines seulement après avoir pris une belle couleur verte, ont fait le buzz sur les réseaux sociaux. Un état de

fait ayant déçu le public sportif qui était séduit par la qualité de la pelouse du nouveau stade d'Oran. Le responsable de l'entreprise chargée de la pose de cette pelouse avait imputé ce changement "aux perturbations enregistrées dans l'alimentation en eau par les services de la société de l'eau et de l'assainissement d'Oran (Seor), ce qui a conduit à exploiter au maximum l'eau conservée dans la bache de la réserve, dont la partie basse contenait un taux de chlorure très concentré". Pour y remédier, il a été décidé de recourir à l'eau de forage dont dispose le stade, "une opération ayant donné ses fruits, comme l'atteste l'état actuel de l'herbe qui a retrouvé toute sa splendeur", s'est réjoui Boussaâd. Néanmoins, il s'agit là, selon le même interlocuteur, "d'une solution provisoire, car les capacités de forage ne permettent pas d'assurer un arrosage continu du gazon". "Je vais solliciter le maître d'ouvrage pour provoquer une réunion avec

tous les intervenants dans les meilleurs délais afin de trouver la meilleure solution pour assurer l'irrigation de la pelouse par une eau de qualité et éviter par là même que le même scénario d'il y a quelques semaines ne se reproduise", a-t-il encore informé. La pelouse, dont le coût est estimé à 170 millions DA (17 milliards de centimes), n'a pas encore été réceptionnée d'une manière officielle, tout comme le stade dont les travaux ont atteint un taux d'avancement estimé à 95%. Cet équipement, situé dans la commune de Bir El Djir (Est d'Oran) fait partie d'un ensemble de structures relevant d'un complexe sportif composé également d'une salle omnisports, d'un stade d'athlétisme et d'un centre nautique de trois piscines. L'ouvrage devra être achevé au cours du premier semestre de l'année 2021 en prévision de la 19e édition des Jeux méditerranéens, prévue à Oran du 25 juin au 5 juillet 2022, rappelle-t-on.

R.S

Brèves

SOMALIE

Deux morts dans une attaque dans le centre de Mogadiscio

Attaque dans le centre de Mogadiscio. Au moins deux personnes ont été tuées, jeudi, suite à un attentat-suicide visant un poste de sécurité dans le centre de la capitale somalienne, Mogadiscio, ont rapporté vendredi des médias citant un responsable sécuritaire. C'est ce qu'a affirmé un responsable sécuritaire, cité par l'agence Anadolu, expliquant que trois personnes ont également été blessées. "La kamikaze portait une ceinture explosive et s'est fait exploser à un point de sécurité près de l'intersection (de la mer Noire) dans le centre de Mogadiscio", a-t-il révélé. Parmi les victimes, un ancien responsable des services de renseignement, alors que les personnes blessées ont été immédiatement transférées à l'hôpital pour des soins nécessaires.

CENTRAFRIQUE

"Unanimité" internationale pour une présidentielle fin décembre

Il y a unanimité pour soutenir la tenue des élections aux dates prévues le 27 décembre en Centrafrique, a déclaré jeudi le secrétaire général adjoint pour les Opérations de paix de l'ONU, Jean-Pierre Lacroix, à l'issue d'une visio-conférence ministérielle tenue en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies. Cette réunion à huis clos a réuni le président centrafricain Faustin Archange Touadéra, candidat à sa réélection fin décembre, avec plusieurs ministres ou ministres adjoints de divers pays, incluant les Etats-Unis, la Russie, la France, le Royaume-Uni, l'Afrique du Sud, le Tchad ou le Sénégal. "Clairement, l'opinion unanime de la communauté internationale est de continuer à soutenir ce processus et la tenue des élections dans les délais et les meilleures conditions possibles", a ajouté Jean-Pierre Lacroix. Le mois dernier, des incertitudes ont surgi sur la possibilité de tenir le scrutin en raison de la guerre civile qui se poursuit dans le pays, de tensions politiques et de retard pris dans l'organisation de l'élection. Lors d'une intervention lors de la session ministérielle, rendue publique par ses services, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a souligné que "les autorités centrafricaines ainsi que toutes les parties prenantes nationales avaient une responsabilité historique dans le bon déroulement de ces élections". Elles "doivent être libres, transparentes, sécurisées, inclusives et dans les délais constitutionnels", a-t-il insisté.

MÉDITERRANÉE

Les marines égyptienne et française effectuent des exercices communs

Les forces navales égyptiennes et françaises ont effectué, jeudi, un exercice militaire conjoint en Méditerranée, a déclaré l'armée égyptienne. "L'exercice comprenait diverses activités d'entraînement, notamment une formation sur la sécurité et la protection d'une zone importante contre la menace de sous-marins la nuit, la guerre électronique, la défense contre les menaces atypiques, ainsi que diverses formations de navigation", a déclaré le porte-parole militaire égyptien Tamer al-Refai dans un communiqué. "Les exercices s'inscrivent dans le cadre du renforcement des piliers de la coopération conjointe entre les forces armées égyptiennes et françaises", a-t-il ajouté, soulignant qu'ils contribuent également à renforcer les compétences de combat et opérationnelles pour maintenir la sécurité maritime, la stabilité et la paix en Méditerranée. Après ceux de février et juillet derniers, les exercices conjoints sont les troisièmes à être effectués en 2020 par les marines égyptienne et française. L'Égypte organise régulièrement des exercices militaires conjoints avec d'autres pays afin de renforcer la collaboration militaire et d'échanger des compétences militaires.

RDC

Onze morts dans des combats entre l'armée et une milice

Au moins onze personnes ont été tuées dans des combats entre l'armée régulière et une milice qui avait signé un "accord de paix" avec le gouvernement congolais en février en Ituri dans le nord-est de la République démocratique du Congo, ont indiqué jeudi des sources onusiennes.



Trois militaires, six miliciens et deux civils ont été tués dans ces combats entre l'armée et des membres du Front de résistance patriotique de l'Ituri (FRPI) dans la nuit de mercredi à jeudi, selon des informations relayées par la radio onusienne Okapi. "Dix personnes ont été grièvement blessées, parmi lesquelles six miliciens et quatre soldats", a-t-on indiqué de même source.

Les soldats de l'armée régulière auraient ouvert le feu pour disperser des miliciens qui voulaient s'en prendre à leur commandement. Le FRPI a signé un accord de paix avec le gouvernement congolais le

28 février, en présence des Nations unies. L'accord prévoyait le cessez-le-feu, l'intégration d'anciens miliciens à l'armée régulière, ainsi qu'un projet de loi pour amnistier les rebelles, sauf pour les crimes de guerre ou contre l'humanité. Les combattants - plusieurs cen-

taines - étaient depuis cantonnés dans l'attente de leur réinsertion. Le FRPI est une survivance du conflit communautaire qui avait fait des dizaines de milliers de morts en Ituri entre 1999 et 2003, jusqu'à l'intervention d'une force européenne Artemis sous commandement français.

MEXIQUE

Vers un référendum sur un éventuel procès d'ex-présidents

La Cour suprême du Mexique a approuvé jeudi la demande de référendum du président Andres Manuel Lopez Obrador sur l'opportunité de poursuivre cinq de ses prédécesseurs pour des allégations de corruption. La "consultation populaire" proposée par M. Lopez Obrador vise Carlos Salinas (1988-1994), Ernesto Zedillo (1994-2000), Vicente Fox (2000-2006), Felipe Calderon (2006-2012) et Enrique Peña Nieto (2012-2018). M. Lopez Obrador, qui a pris le pouvoir en 2018 en promettant d'endiguer la corruption rampante, les a accusés d'avoir présidé à "une concentration excessive des richesses, des pertes monumentales pour le Trésor public, la privatisation des

biens publics et une corruption généralisée". Selon la loi mexicaine, le président a le droit de demander un référendum, et c'est à la Cour suprême de décider si celui-ci est constitutionnel. La proposition a été approuvée par six des onze juges de la Cour, dont l'un a tenté sans succès de la faire déclarer inconstitutionnelle, estimant qu'elle risquait de violer la présomption d'innocence. Fervent partisan des référendums, le président avait déjà soumis au vote populaire des décisions concernant l'annulation de la construction d'un aéroport à Mexico partiellement terminé ou son projet de construction d'un train touristique dans le sud-est du pays.

MALI

La Charte de transition au Journal officiel

Le Comité national pour le salut du peuple (CNSP) a fait publier ce jeudi la Charte de transition au Journal officiel afin de répondre aux exigences de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en vue de lever toutes les sanctions imposées au Mali. Selon l'article 7 de la Charte de transition publiée, "le président est secondé par un vice-président. Il est désigné selon les mêmes conditions que ce dernier. Le vice-président est chargé des questions de défense et de sécurité", ce qui a clarifié les détails du fonction du vice-président de transition. En plus, il n'est plus fait mention que le vice-président de transition Assimi Goïta, également président du CNSP, remplace le président de transition en cas de vacance de poste. Il s'agit de deux exigences de la CEDEAO pour lever les sanctions contre le Mali. Pour le CNSP, il reste maintenant la libération des personnalités civiles et militaires en détention depuis le 18 août ou leur présentation à un juge, et la dissolution du CNSP. Selon Hamidou Boly, représentant spécial de la CEDEAO au Mali, interrogé ce jeudi matin à la radio, dès que le Mali se soumettra aux exigences de la CEDEAO, les sanctions seront totalement levées.

VENEZUELA

Caracas "dénonce" la présence d'un destroyer américain près de ses côtes

Le gouvernement vénézuélien a dénoncé jeudi un "acte de provocation délibéré" de la part de Washington, après qu'un navire de guerre américain a pénétré dans les eaux sous sa juridiction. L'USS William P. Lawrence, un destroyer, a pénétré dans "la zone contiguë du Venezuela, à une distance de 16,1 milles nautiques (environ 30 km, ndlr) des côtes vénézuéliennes", a affirmé le gouvernement du président socialiste Nicolas Maduro dans un communiqué. Caracas "dénonce le projet

d'intimidation" du Southern Command (Southcom), qui dirige les opérations militaires des Etats-Unis dans les Caraïbes. Selon le document, l'équipage a indiqué aux autorités vénézuéliennes que le navire croissait dans la zone pour mener des "patrouilles contre le narcotrafi". "Il s'agit d'un acte délibéré de provocation" de la part des Etats-Unis, dont le président Donald Trump tente à tout prix d'évincer son homologue vénézuélien. Une simple "opération" au nom de la "liberté

de navigation" destinée à "contester les revendications maritimes excessives du Venezuela dans les eaux maritimes", a répondu un porte-parole du Southcom, précisant que l'opération, "pacifique", s'était faite "dans le respect des lois internationales". La zone contiguë, située au-delà des eaux territoriales, s'étend jusqu'à 24 milles nautiques (environ 44 km) des côtes d'un pays donné. Selon les Nations unies, chaque pays a dans sa zone contiguë des prérogatives en matière douanière, fiscale ou migratoire.

EXPLOSION À BEYROUTH

Mandat d'arrêt contre le propriétaire et le capitaine du navire impliqué

Le juge chargé de l'enquête sur l'explosion au port de Beyrouth début août, qui a fait plus de 190 morts, a émis un mandat d'arrêt visant le propriétaire et le capitaine du navire ayant transporté la substance à l'origine de la puissante déflagration, a indiqué une source judiciaire.



L'explosion, causée par un incendie, le 4 août de plusieurs centaines de tonnes de nitrate d'ammonium stockées depuis six ans dans un entrepôt du port de la capitale libanaise a également fait plus de 6 500 blessés et a dévasté des quartiers entiers de la ville. La cargaison avait été saisie en novembre 2013 sur un bateau battant pavillon moldave, parti de Géorgie à destination du Mozambique. Le "Rhosus" avait accosté à Beyrouth en raison de "problèmes techniques", selon le cabinet d'avocats libanais Baroudi & Associates, qui représente l'équipage du bateau. Les autorités portuaires ont déchargé 2 750 tonnes de nitrate d'ammonium et les ont stockées dans un entrepôt délabré aux murs fissurés, selon des responsables libanais, tandis que le "Rhosus" --immobilisé après le lan-

cement de poursuites contre le propriétaire-- a fini par couler au port de Beyrouth en 2018. Le juge Fadi Sawan a émis deux mandats d'arrêt contre le propriétaire du Rhosus (...) ainsi que contre le capitaine du bateau, a indiqué la source judiciaire, sans préciser leurs identités. "Il les a transmis au procureur, qui les a communiqués à Interpol en lui demandant d'émettre un avis international pour leur arrestation", a-t-elle poursuivi, précisant que cette décision intervenait un mois après le déplacement d'une délégation libanaise pour parler avec le propriétaire à Chypre où il réside. Selon une enquête menée par la Organized Crime and Corruption Reporting Project (OCCRP), un consortium de journalistes d'investigations, le propriétaire du "Rhosus"

était Charalambos Manoli, un magnat du transport maritime chypriote. Ce qu'il nie. La police chypriote a indiqué deux jours après l'explosion avoir interrogé Igor Gretchoukine, un Russe habitant à Chypre, à la demande des autorités libanaises. Plusieurs médias avaient indiqué qu'il avait loué le "Rhosus". Le capitaine du navire a été identifié dans la presse comme étant Boris Prokochev, un citoyen russe. Le Liban a refusé l'ouverture d'une enquête internationale au sujet de l'explosion mais des experts étrangers, notamment américains et français, contribuent à l'enquête libanaise. A ce stade, 25 personnes ont été arrêtées, dont de hauts responsables des autorités portuaires et douanières.

R.I

Brèves

KARABAKH

La Russie et la Turquie prêtes à une "coordination étroite"

Moscou a affirmé que la Russie et la Turquie, dont les ministres des Affaires étrangères se sont entretenus jeudi par téléphone, étaient disposées à une "coordination étroite pour stabiliser la situation" au Nagorny Karabakh. Sergueï Lavrov et Mevlut Cavusoglu ont confirmé "leur disposition à une coordination étroite des actions de la Russie et de la Turquie pour stabiliser la situation, dans le but d'aider à la résolution prochaine du conflit au Nagorny Karabakh dans le cadre de discussions de paix", assure la diplomatie russe dans un communiqué.

La flambée de violences entre les forces de cette région séparatiste, appuyées par Erevan, et celle de l'Azerbaïdjan, soutenue par Ankara, suscitent la crainte d'une implication grandissante de la Russie et de la Turquie, en concurrence dans la région.

De son côté, la Turquie n'a pas publié de communiqué officiel après la conversation téléphonique entre les deux ministres. Une source diplomatique turque a seulement déclaré qu'il avait été question de "l'agression arménienne".

Ce communiqué russe intervient alors que le président turc Recep Tayyip Erdogan a affirmé plus tôt jeudi qu'un cessez-le-feu n'était possible que si les troupes soutenues par l'Arménie se retiraient du Nagorny Karabakh et d'autres territoires occupés.

La Turquie a assuré Bakou de son soutien, mais une ingérence militaire turque n'est pas établie. Seule l'Arménie l'affirme jusqu'ici, accusant Ankara d'avoir déployé ses avions F-16, de fournir des pilotes de drones et des spécialistes militaires. "Un cessez-le-feu pérenne dans cette région est tributaire d'un retrait arménien de tout le territoire azerbaïdjanais", a déclaré M. Erdogan lors d'un discours au parlement. La Russie, qui est liée à Erevan via une alliance militaire mais entretient également de bonnes relations avec l'Azerbaïdjan, a multiplié les demandes de cessez-le-feu et proposé d'agir comme médiateur. L'ambassadeur russe à l'ONU, Vassili Nebenzia, a rejeté l'idée que Moscou et Ankara soutenaient deux camps différents. "Nous savons que la Turquie soutient sans ambiguïté l'Azerbaïdjan. Mais cela ne veut pas dire que nous sommes de l'autre côté et supportons l'Arménie contre l'Azerbaïdjan", a-t-il affirmé jeudi, cité par l'agence Interfax. "La seule option maintenant est de cesser les hostilités", a-t-il souligné.

R.I

PALESTINE

Damas se dit contre tous les accords de normalisation signés

La Syrie a déclaré, jeudi, être contre "tous les accords de normalisation signés ou qui seront signés" avec Israël, affirmant que de tels accords "nuisent aux causes arabes dont la Palestine", rapporte l'agence Sana, citant le ministère des Affaires étrangères syrien.

"Notre position est toujours claire contre tout accord déjà signé ou qui sera signé dans l'avenir et qui ne restitue pas les droits ou la terre occupée", a indiqué le ministère des Affaires étrangères syrien. Avant de poursuivre : "La Syrie avait suivi, durant des décennies, une ligne reposant sur le refus de toutes les tentatives de renoncer aux droits et aux terres, et le peuple syrien avait consenti et consent encore les sacrifices dans tous les domaines pour cet objectif", réaffirmant que Damas "restera contre les concessions ou tout accord isolé signé avec l'ennemi israélien". "Les expériences précédentes avaient prouvé que la normalisation et les accords n'avaient abouti qu'à l'augmentation de l'entêtement de l'ennemi, et à l'affaiblissement et l'effritement des Arabes", a-t-il indiqué.

Et d'affirmer "que la guerre menée par la Syrie contre le terrorisme et les impacts de cette guerre l'a rendue plus attachée à ses principes refusant la normalisation, et à la réalisation de la paix juste et globale qui restitue les droits conformément aux résolutions de l'ONU".

R.I

SAHARA OCCIDENTAL

Ghali n'écarte pas une réitération du scénario Gdeim Izik à Guerguerat

Le président de la République arabe démocratique sahraoui (RASD), Secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, a déclaré, jeudi soir, ne pas écarter une réitération du scénario Gdeim Izik à Guerguerat, aversant que "toute atteinte à un quelconque citoyen sahraoui reviendrait à un retour à la guerre". Dans une interview accordée à la Télévision publique algérienne, à l'occasion du 45ème anniversaire de la Fête de l'unité nationale sahraoui, le président Ghali "a dit s'attendre à une réitération du scénario Gdeim Izik à Guerguerat", soulignant "l'unité du peuple sahraoui quant à l'impérative fermeture de ce passage". Avertisant que "tout atteinte à un quelconque citoyen sahraoui reviendrait à un retour à la guerre", le président Ghali a tenu à préciser: "nous ne souhaitons pas un retour à la case zéro et nous ne voulons pas l'effusion du sang, mais force est de constater malheureusement au-

jourd'hui, que le monde dans lequel nous vivons ne s'émeut que face à l'effusion du sang des innocents et je crains que le peuple sahraoui ne soit contraint à cela". Le président de la RASD a réaffirmé, à cette occasion, que "le peuple sahraoui demeure, plus que jamais, attaché à son unité et qu'aucune solution ne sera acceptée en dehors de l'auto-détermination et l'indépendance". Soutenant que "les générations montantes sont tout aussi déterminées que leur prédécesseurs, et même plus", il a affirmé que "les Sahraouis sont prêts à tomber aux champs d'honneur pour le recouvrement de leurs droits". A ce propos, le Secrétaire général du Front Polisario, unique et légitime représentant du peuple sahraoui, a appelé les Sahraouis "là où ils se trouvent, à la résistance, car la victoire est proche, même si l'occupant marocain mise sur le temps", a-t-il ajouté. Par ailleurs, le président Ghali a souhaité voir l'Organisation

des Nations unies (ONU) assumer ses responsabilités et "le Maroc n'entreprendre aucune action dont les conséquences seraient aventureuses". Il a relevé, dans ce sens, "le blocage total" que connaît la question sahraoui "en dépit des appels incessants de la partie sahraoui en direction de l'ONU et du Conseil de sécurité pour des efforts plus sérieux en vue d'un règlement définitif". La décision du Polisario de reconsidérer son engagement dans le processus de paix au Sahara occidental "a été motivée par la résolution 2494, adoptée l'année dernière par le Conseil de sécurité, et qui constitue un revirement dans la démarche de l'organisation onusienne", a-t-il rappelé. Evoquant un chantage exercé par des puissances au sein du Conseil de sécurité pour entraver les missions de la Minurso (Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental), le président sahraoui a affirmé

que "c'est la France qui veut contenir la Mission au simple contrôle du cessez-le-feu". Il a estimé, dans ce contexte, que "le revirement de l'ONU se traduit par le changement dans les missions dévolues aux Envoyés spéciaux au Sahara occidental". Saluant, en conclusion, la position de l'Algérie vis-à-vis des causes justes de par le monde, le président de la RASD a affirmé que "cette position, puisée des principes du 1er Novembre, est demeurée inchangée en dépit de tous les complots". "Le Maroc en veut justement à l'Algérie pour cette position constante", a-t-il ajouté. Inscrit depuis 1966 à la liste des territoires non autonomes, et donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, le Sahara occidental est la dernière colonie en Afrique, occupé depuis 1975 par le Maroc.

R.I

La mauvaise pièce du président Macron au Liban

Jouant au Deus ex machina, le président Macron est venu distribuer les bons et les mauvais points aux dirigeants libanais. Sûr de sa supériorité, il s'est dit honteux du comportement de cette classe politique. Mais tout ceci n'est qu'une mauvaise pièce de théâtre. En sous-main, il s'attache à détruire la Résistance et à transformer le pays en un paradis fiscal.

Régissant à l'explosion du port de Beyrouth, le 4 août 2020, le peuple libanais et la presse internationale y ont vu un accident imputable à la corruption des autorités portuaires. Pour notre part, après analyse des premiers indices, nous mettions immédiatement en question la thèse de l'accident et privilégions celle de l'attentat. Le président français Emmanuel Macron se rendait en urgence au Liban pour sauver le pays. Deux jours plus tard, nous émettions sur une télévision syrienne, Sama, l'hypothèse de la poursuite de l'opération de mise en œuvre de la résolution 1559.

L'hypothèse de la résolution 1559

De quoi s'agit-il ? Cette résolution franco-états-unienne de 2004 a été rédigée sur instruction du président US, George W. Bush, à partir d'un texte rédigé par le Premier ministre libanais d'alors, Rafic Hariri, avec l'aide du président français, Jacques Chirac. Elle visait à faire reconnaître par le Conseil de sécurité des Nations Unies les objectifs formulés par le secrétaire d'État US, Colin Powell :

chasser la force de paix syrienne issue des Accords de Taëf ;
en finir avec la Résistance libanaise à l'impérialisme ;
empêcher la réélection du président libanais, Émile Lahoud.

Or, le 14 février 2005, Rafic Hariri, qui n'était plus Premier ministre et venait de se réconcilier avec le Hezbollah, fut assassiné dans un méga-attentat dont le président libanais Émile Lahoud et son homologue syrien, Bachar el-Assad, furent accusés d'être les commanditaires. La force de paix syrienne se retira et le président Lahoud renonça à se représenter.

Rétrospectivement, il apparaît

que l'attentat n'a pas été réalisé au moyen d'explosifs classiques véhiculés dans une camionnette blanche, ainsi que l'on feint de le croire toujours, mais au moyen d'une arme alliant nanotechnologie et combustible nucléaire enrichi dont très peu de puissances disposaient à l'époque ;

que toutes les charges contre les suspects ont été abandonnées et qu'un organe de l'Onu, abusivement qualifié de « Tribunal spécial pour le Liban » sans en avoir les attributs juridiques, a refusé d'examiner des preuves et a condamné par contumace deux membres du Hezbollah.

En définitive, plus personne n'osa évoquer à nouveau la fin de la Résistance libanaise stipulée par la résolution 1559.

Cette Résistance s'est formée autour de familles chiites lors de l'invasion israélienne (Opération « Paix en Galilée »), en 1982. Après la victoire, ce réseau est progressivement entré en politique sous le nom de Hezbollah. Lors de sa création, il était fasciné par la révolution anti-impérialiste iraniennne et adossé à l'armée syrienne ainsi que l'a révélé son secrétaire général en 2011, sayyed Hassan Nasrallah. Cependant, après le retrait de la force de paix syrienne du Liban, il se tourna presque entièrement vers l'Iran. Il revint vers la Syrie lorsqu'il réalisa qu'une défaite de Damas face aux Frères musulmans ne provoquerait pas seulement la destruction de la Syrie, mais aussi celle du Liban. Durant toutes ces années, il a à la fois acquis un



arsenal gigantesque et une expérience du combat, de sorte qu'il est aujourd'hui la première armée non-étatique au monde. Ses succès et les moyens dont il dispose ont attiré à lui quantité de gens qui ne partagent pas forcément ses idéaux. Sa transformation partielle en parti politique lui a fait acquérir les mêmes défauts que les autres partis politiques libanais, corruption comprise.

Aujourd'hui, le Hezbollah n'est pas un État dans l'État libanais, mais en bien des situations, il est l'État à la place du chaos. Face à ce phénomène hybride, les Occidentaux ont réagi en ordre dispersé : les États-Unis l'ont classé comme « terroriste », tandis que les Européens ont subtilement distingué, en 2013, son versant civil avec qui ils discutent de son versant militaire, qu'ils condamnent également comme « terroriste ». Pour justifier leur décision face à leurs opinions publiques, les Occidentaux ont développé quantité d'opérations secrètes visant à attribuer au Hezbollah soit des attentats antérieurs à son existence (contre les contingents militaires des USA et de la France lors de la réunion régionale des services secrets alliés), soit des attentats à l'étranger (notamment en Argentine et en Bulgarie).

Terminer l'application de la résolution 1559 signifie aujourd'hui désarmer le Hezbollah et le transformer en un simple parti politique, aussi corrompu par les Occidentaux que les autres. L'intervention française

Le président Emmanuel Macron a été le premier chef d'État à se déplacer au Liban après l'explosion du port de Beyrouth où il s'est rendu deux fois. Il s'est engagé à ne pas laisser tomber le pays et à l'aider à se réformer. Il a présenté une « feuille de route » qui a été agréée par tous les partis politiques. Celle-ci prévoyait la formation d'un gouvernement de mission chargé de mener des réformes économiques et financières. Cependant, Mustapha Adib, le Premier ministre désigné a constaté l'impossibilité d'y parvenir et a démissionné. Le président Macron a alors convoqué une conférence de presse, le 27 septembre. Il y a conspué toute la classe politique et a explicitement accusé le Hezbollah et le mouvement Amal et implicitement leur allié, le président Michel Aoun, d'avoir fait échouer sa tentative de sauvetage du Liban.

Les arguments du président Macron n'ont convaincu que ceux qui ne connaissent pas l'histoire du Liban. Au contraire, nos lecteurs savent [5] que ce pays n'a jamais été une nation

et par conséquent n'a jamais pu être une démocratie. Il est partagé depuis la colonisation ottomane par diverses communautés confessionnelles qui y coexistent sans se mêler les unes aux autres. Cette division a été institutionnalisée par la Constitution (1926) inspirée par la France, puissance mandataire. Puis, son fonctionnement à tous les niveaux de l'État a été fixé dans le marbre par les États-Unis et l'Arabie saoudite, lors des accords de Taëf (1989) qui mirent fin à la guerre civile. De ce point de vue, il est pour le moins étrange de reprocher au personnel politique d'avoir corrompu l'État alors que la corruption est une conséquence directe et inexorable des institutions qui leur ont été imposées par l'étranger. Surtout, il est inadmissible d'entendre un président étranger se poser en donneur de leçons et déclarer qu'il a honte pour les dirigeants libanais. D'autant que cet étranger représente une nation qui a une lourde responsabilité historique dans la situation actuelle.

Il semble que dans la pratique, les parrains du Liban ont l'intention de renverser la classe politique corrompue qu'ils ont mise en place et de la remplacer par un gouvernement de technocrates formés dans leurs meilleures écoles. Celui-ci sera chargé de réformer les Finances, de restaurer le paradis fiscal de l'âge d'or libanais, mais surtout de ne pas de casser le système confessionnel de manière à ce que la dépendance du pays vis-à-vis de ses parrains poursuive. Ce pays serait ainsi voué à rester colonisé sans se l'avouer et à décapiter quelques uns de ses dirigeants tous les trente ou quarante ans.

Dans l'esprit des commanditaires du président Macron, les troubles qui agitent l'Arabie saoudite ont fait échouer le projet d'une zone franche pour milliardaires, Neom. Il convient donc d'utiliser à nouveau le Liban pour échanger à leurs propres obligations fiscales. Rappelons par ailleurs que lorsque la France s'est dotée d'institutions laïques, elle en a immédiatement privé toutes ses colonies considérant que la religion était le seul moyen de pacifier les peuples qu'elle contrôlait. Le Liban est le seul pays au monde où un mollah chiite, un mufti sunnite et un patriarche chrétien peuvent imposer leurs points de vue aux partis politiques.

Les attaques réitérées du président Macron contre le Hezbollah vont précisément dans le sens de mon hypothèse : l'objectif ultime des Occidentaux est de détruire la Résistance et de

transformer le Hezbollah en un parti aussi corrompu que les autres.

En effet, selon Emmanuel Macron, le Hezbollah actuel est à la fois une « milice », une « organisation terroriste » et un parti politique. Or, nous l'avons vu, il est en réalité à la fois la première armée non-gouvernementale dédiée à la lutte contre l'impérialisme et un parti politique représentant la communauté chiite. Il ne s'est jamais rendu responsable d'actions terroristes à l'étranger. Toujours selon M. Macron, il a instauré « un climat de terreur », inhibant les autres formations politiques. Or, le Hezbollah n'a jamais utilisé son gigantesque arsenal contre ses rivaux libanais. La brève guerre de 2008 ne l'a pas opposé aux sunnites et aux druzes, mais à ceux qui hébergeaient des centres d'espionnage de puissances étrangères (notamment dans les locaux d'archives de FuturTV).

Durant la conférence de presse, il a également été fait référence à l'exigence du Hezbollah et d'Amal de choisir le ministre des Finances. Cette requête apparemment saugrenue est vitale pour la Résistance. Non pas pour piller l'État, comme certains le sous-entendent, mais pour contourner les sanctions états-uniennes contre la Résistance. Saad Hariri après s'y être opposé, s'y était rallié dès qu'il en a saisi l'enjeu. C'est pourquoi contrairement à ce qu'a prétendu le président Macron, l'échec de la formation du gouvernement n'est pas imputable au Hezbollah ou à quelque autre formation libanaise, mais à la volonté française de casser la Résistance.

Lors de l'élection du président Jacques Chirac, le mandataire saoudien Rafic Hariri finança très largement sa campagne électorale provoquant un incident mémorable au Conseil constitutionnel français. Identiquement lors de l'élection du président Emmanuel Macron, Saad Hariri (fils du précédent) finança sa campagne quoiqu'à moindre échelle. Aussi lorsque M. Macron annonça que la communauté internationale sauverait financièrement le Liban si celui-ci appliquait sa feuille de route, Saad Hariri exigea un retour sur investissement, à savoir 20 % des sommes à venir. Après consultation de son principal donateur, l'États-uno-Israélien Henri Kravis, Emmanuel Macron refusa et menaça de sanctions les trois présidents du Liban (de la République, de l'Assemblée et du Gouvernement).

La France calcule à partir de sa connaissance historique de la région. Cependant, elle n'en a pas compris certaines de ses évolutions ainsi que l'attestent ses échecs en Libye, en Syrie, et dans la négociation irano-US. Si elle s'inquiète de l'influence de la Turquie au Liban, elle surestime celle de l'Arabie saoudite et de l'Iran, minore celle de la Syrie et ignore celle de la Russie.

Pour ceux qui observent précisément ce qui se passe, la France n'est pas honnête dans sa sollicitude face au Liban. Ainsi, les voyages du président Macron avaient été précédés de la diffusion d'une pétition appelant la France à rétablir son mandat sur le Liban, c'est-à-dire à le recoloniser. Il fut rapidement établi que cette pétition spontanée était une initiative des services secrets français. Ou encore, le second voyage du président français correspondait au centenaire de la proclamation du Grand Liban par le général Henri Gouraud, leader du Parti colonial français. Il n'est pas bien difficile de comprendre ce que la France espère obtenir en rémunération de son action contre la Résistance.

Par Thierry Meyssan